

CMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup

MERCREDI 31 DECEMBRE
18h00 Les nouvelles
18h30 Simon Templar
20h00 Marisol
20h30 Mini-Série: Les ambitieux (partie 1)
21h30 Michel Jassin
22h29 La Quotidienne
22h30 Les nouvelles TVA
23h00 Loto sélect
23h01 Sports
23h15 La couleur du temps
23h25 Ciné-détente: Fric Frac rue des Piams
24h00 Voeux du Nouvel An

JEUDI 1ER JANVIER

08h25 Ouverture
08h30 P'tits bonshommes
09h00 A la bonne franquette
09h30 Votre amie Suzanne
11h00 Fanfan Dédé
11h45 Les Satellites
12h15 Le dix vous informe
12h30 Ciné-Quiz: Un pitre au pensionnat
14h30 Janette veut savoir
15h30 Gronigo
16h00 Pierre Popotame
17h00 Les Tannants
18h00 Voeux de personnalité
18h30 Chips
19h30 Ciné-jeudi: Une cocinelle en balade extraordinaire
21h30 Michel Jassin
22h30 Les nouvelles TVA
22h45 Sports
22h55 La couleur du temps
23h00 Ciné-détente: Diamants sur canapés

VENREDI 2 JANVIER

07h25 Ouverture
07h30 P'tits Bonshommes

08h00 Première heure

09h00 A la bonne franquette
09h30 Votre amie Suzanne
11h00 Fanfan Dédé
11h45 Les Satellites
12h15 Midi nouvelles
12h30 Ciné-Quiz: Le trouillard du Far West
14h30 Janette veut savoir
15h30 Gronigo
16h00 P'tits bonshommes
16h30 Jiny
17h00 Les tannants
18h00 Le dix vous informe
18h30 L'homme de 1 8 h 30
20h00 2,000 ans après Jésus-Christ
19h30 J'ai mon voyage
20h00 Science et technologie
20h30 Une heure avec Pierre Elliott Trudeau
21h30 Michel Jassin
22h29 La Quotidienne
22h30 Les nouvelles TVA
22h45 Sports
22h55 La couleur du temps
23h00 Ciné-Week-end: Cléopâtre

DIMANCHE 4 JANVIER

08h25 Ouverture
08h30 Dessins animés
09h00 Rex Humbard
10h00 2,000 ans après Jésus-Christ
10h30 C'était l'bon temps
12h00 Le brunch
14h00 Un monde à savoir
15h00 Le monde à l'autre
15h30 Les débats à l'Assemblée nationale
16h00 Information voyages
16h30 Sport Mag
17h30 Bonshommes
17h50 Le dix vous informe
18h00 UPA (local)
18h30 Au pays de Chantrelle
19h00 Capitaine Flam
19h30 Hockey: Québec à N.Y. Rangers
22h00 Les gens qui font l'événement
22h30 Nouvelles TVA
23h00 La Super
23h30 Médecin d'aujourd'hui: Le ventriloque

SAMEDI 3 JANVIER

08h25 Ouverture
08h30 Dessins animés
09h00 Fusée XL-5
09h30 Escadrille sous-marine
10h00 Poly à Venise
10h30 Les cadets de la forêt
11h00 Perdus dans l'espace
12h00 Samedi Midi
14h00 Janette veut savoir
15h00 Justice pour tous
15h30 Gros plan sur l'actualité
16h00 Ma sorcière bien-aimée
16h30 Golderak
17h00 Jeunesexpress
17h50 Le dix vous informe
18h00 Et ça tourne
19h00 Gentille Alouette
19h30 D'aventure en aventure
20h00 Les Grands spectacles: Francis Gary Powers, pilote de l'avion espion U-2

22h00 Sur la sellette

22h29 La Quotidienne
22h30 Les nouvelles TVA
22h50 Sports
23h05 Ciné-Week-end: Feu à bout portant
00h25 Ciné-Week-end: Un cas parfait de stratégie criminelle

DIMANCHE 4 JANVIER

08h25 Ouverture
08h30 Dessins animés
09h00 Rex Humbard
10h00 2,000 ans après Jésus-Christ
10h30 C'était l'bon temps
12h00 Le brunch
14h00 Un monde à savoir
15h00 Le monde à l'autre
15h30 Les débats à l'Assemblée nationale
16h00 Information voyages
16h30 Sport Mag
17h30 Bonshommes
17h50 Le dix vous informe
18h00 UPA (local)
18h30 Au pays de Chantrelle
19h00 Capitaine Flam
19h30 Hockey: Québec à N.Y. Rangers
22h00 Les gens qui font l'événement
22h30 Nouvelles TVA
23h00 La Super
23h30 Médecin d'aujourd'hui: Le ventriloque

CJRR (Canal 3) Rimouski

MERCREDI 31 DECEMBRE
18h00 A communiquer
18h06 A communiquer
18h18 A communiquer
18h24 Film
18h30 Petite fille et le gros chien
19h00 Génies en herbe
19h30 A communiquer
20h00 Rome-o et Julie-7
20h30 Le temps d'une noix
21h00 Les 36 cordes
21h30 Bizarre, bizarre

22h01 A communiquer

22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
22h52 Téléjournal régional (local)
23h00 Bye Bye 80
00h05 Le grand orchestre du splendide
01h00 Comédie musicale d'antan.

JEUDI 1ER JANVIER

09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Es-tu d'accord?
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Wickie
12h00 Cinéma: "Nos plus belles années"
14h30 Cinéma: "Mécano de la générale"
16h00 Bobino
16h30 Pop citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Du neuf au zoo
18h00 A communiquer
18h08 A communiquer
18h30 Jamais deux sans toi
19h00 Bye Bye 80
20h06 Les Grands Films: "La petite orpheline"
22h06 Le travail à la chaîne
22h37 Téléjournal Nat. et Inter.
22h59 Cinéma: "Hollywood, Hollywood"
01h00 Ciné-Nuit: "Miracle de la 34e rue"

VENREDI 2 JANVIER

09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Animagerie
09h45 Mon ami Guignol
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Dentelle de Noël
12h00 Cinéma: "Le mystère Andromède"
14h30 Cinéma: "Les trois âges"

16h00 Bobino

16h30 Dans ce pays
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 A communiquer
18h06 A communiquer
18h18 A communiquer
18h24 Film
19h00 Les Jordache
20h00 Le monde de Marcel Dubé: "Bilan"
20h31 Hors Séries: "Histoire du chevalier des grueux"
21h31 Le challenger: Défi industriel
22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
22h52 Téléjournal régional (local)
22h59 Nouvelles du sport
23h09 Cinéma: "L'homme qui voulait être roi"
00h30 Ciné-Nuit: "Sur les quais"

SAMEDI 3 JANVIER

08h30 Passe-partout
09h00 Candy
09h30 Pacha
10h00 Les héros du samedi
11h00 Star Trek
11h30 Téléjeans
12h00 A communiquer
12h00 Football américain
16h00 Bagatelle
16h30 Délic
17h00 La course autour du monde
18h00 Téléjournal
18h05 Noir sur blanc
19h00 Pierre et Cie
20h00 La soirée du hockey: Chicago à Montréal
22h31 Téléjournal
22h51 Nouvelles du sport
23h08 Cinéma: "Un espion de trop"
00h30 Ciné-Nuit: "La belle garce"

DIMANCHE 4 JANVIER

08h30 Passe-partout
09h00 Le petit castor
09h30 Grisu le petit dragon

09h45 Les grands personnages de l'histoire

10h00 Le jour du Seigneur
11h00 A communiquer
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Football américain
16h00 D'hier à demain
16h30 La vie secrète des animaux
17h00 Second regard
18h00 Hebdo dimanche
19h00 Chez Denise
19h31 Les Beaux Dimanches
22h30 Téléjournal
22h50 Sport dimanche
23h07 Ciné-Club: "Il ne faut jamais faillir"

LUNDI

09h00 En mouvement
09h15 Les 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 You Hou
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Woody le Pic
12h00 Téléjournal
12h05 Film - A communiquer
14h30 Le temps de jouer
15h00 Les ateliers
15h30 Album de souvenirs
16h00 Bobino
16h30 Albatour
17h00 Quelle famille
17h30 Sur la route de l'Amérique

CHAU (Canal 5) Carleton

JEUDI 1ER JANVIER
08h45 Flash
09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Es-tu d'accord?
09h45 Tam Tam
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Coup d'oeil
12h00 Téléjournal
12h05 A communiquer

14h30 Cinéma: "Mécano de la générale"

16h00 Bobino
16h30 Pop citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Jamais deux sans toi
18h00 A communiquer
19h00 Eye Bye 80
20h05 Les Grands Films: "La petite orpheline"
22h06 Le travail à la chaîne
22h37 Téléjournal Nat. et Inter. et Prov.
22h59 Cinéma: "Hollywood, Hollywood"
01h00 Ciné-Nuit: "Miracle de la 34e Rue"

VENREDI 2 JANVIER

08h45 Flash
09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Animagerie
09h45 Mon ami Guignol
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 La fine cuisine d'Henri Bernard
11h30 Coup d'oeil
12h00 Téléjournal
12h05 Variété - A communiquer
14h30 Cinéma: "Les trois âges"
16h00 Bobino
16h30 Dans ce pays
17h00 Sur la route de l'Amérique
17h30 Dans tous les cantons
18h00 A communiquer
19h00 Chips
20h00 Le monde de Marcel Dubé
20h31 Hors Séries: "Défi industriel"
21h31 Le Challenger: "Défi industriel"
22h30 Téléjournal Nat. et Prov.
22h52 Loto Québec
22h50 Nouvelles du sport
23h09 Cinéma: "L'homme qui voulait être roi"
00h30 Ciné-Nuit: "Sur les quais"

SAMEDI 3 JANVIER

08h00 Les Pierrafeu
09h30 Passe-partout
09h00 Candy
09h30 Pacha
10h00 Eye Bye 80
10h30 Fifi Brindacier
11h00 Woody le Pic
11h30 Téléjeans
12h00 A communiquer
12h00 Football américain
16h00 Bagatelle
17h00 Télé-Acadie
17h30 Proulx
18h00 Walt Disney
19h00 Pierre et Compagnie
20h00 La soirée du hockey: Chicago à Montréal
22h31 Téléjournal
22h51 Nouvelles du sport
23h08 Cinéma: "Un espion de trop"
00h30 Ciné-Nuit: "La belle garce"

DIMANCHE 4 JANVIER

08h00 Du neuf au zoo
09h00 Le petit castor
09h30 Grisu, le petit dragon
09h45 Les grands personnages de l'histoire
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Gens et ressources
11h30 Télé-Acadie
11h45 UPA
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Football américain
16h00 Star Trek
16h30 Génies en herbe
17h00 Second regard
17h30 Mini-Série: "Chicago à Montréal"
19h00 Chez Denise
19h31 Les Beaux Dimanches
22h30 Téléjournal
22h50 Sport dimanche
23h07 Ciné-Club: "Il ne faut jamais faillir"

LUNDI 5 JANVIER

08h45 Flash
09h00 En mouvement
09h15 Les 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 You Hou
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Coup d'oeil
12h00 Téléjournal
12h05 Cinéma
14h30 Le temps de jouer
15h00 Les ateliers
15h30 Album de souvenirs
16h00 Bobino
16h30 Albatour
17h00 Les Jordache
18h00 M'arrêtes-tu aujourd'hui
18h20 Ce soir - Téléjournal
18h30 Le quotidien
19h00 La petite maison dans la prairie
20h00 Du tac au tac
20h31 Télé-Sélection: "Exercice fatal"
22h30 Téléjournal Nat. et Prov.
22h59 Météo
23h05 Dernière édition
23h12 Nouvelles du sport
23h22 Télé Art
23h33 Marie-Antoinette
00h33 La pêche miraculeuse.

15h00 Bobino

16h30 Pop Citrouille
17h00 Les Pierrafeu
17h30 Du neuf au zoo
18h00 Nouvelles nationales
18h08 A communiquer
18h30 Jamais deux sans toi
19h00 Eye Bye 80
20h06 Les Grands Films: "La petite orpheline"
22h06 Le travail à la chaîne
22h37 Téléjournal national
22h59 Cinéma: "Hollywood, Hollywood"
01h00 Ciné-Nuit: "Miracle de la 34e rue"

VENREDI 2 JANVIER

09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Animagerie
09h45 Mon ami Guignol
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Dentelle de Noël
12h00 Cinéma: A communiquer
14h30 Cinéma: "Les trois âges"
16h00 Bobino
16h30 Dans ce pays
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Nouvelles nationales
18h06 Nouvelles régionales
18h18 Nouvelles du sport
18h30 A communiquer
19h00 Les Jordache
20h00 Le monde de Marcel Dubé
20h31 Hors Séries: "Histoire du chevalier"
21h31 Le challenger: Défi industriel
22h30 Téléjournal national
22h50 Téléjournal régional
22h59 Nouvelles du sport
23h09 Cinéma: "L'homme qui voulait être roi"
01h00 Ciné-Nuit: "Sur les quais"

SAMEDI 3 JANVIER

08h30 Passe-partout
09h00 Candy
09h30 Pacha
10h00 Les héros du samedi
11h00 Star Trek
11h30 Téléjeans
12h00 A communiquer
13h00 Football américain
16h00 Bagatelle
17h00 La course autour du monde
18h00 Téléjournal
18h05 Noir sur blanc
19h00 Pierre et Cie
19h30 Téléjournal régional
20h00 La soirée du hockey: Chicago à Montréal
22h31 Téléjournal
22h51 Nouvelles du sport
23h08 Cinéma: "Un espion de trop"
00h30 Ciné-Nuit: "La belle garce"

DIMANCHE 4 JANVIER

08h30 Passe-partout
09h00 Petit castor
09h30 Grisu le petit dragon
09h45 Histoires de personnages de l'histoire
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 A communiquer
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Football américain
16h00 D'hier à demain
16h30 La vie secrète des animaux
17h00 Second regard
18h00 Hebdo Dimanche
19h00 Chez Denise
19h31 Les Beaux Dimanches: 1ère partie: Emite Jolie; 2e partie: L'observateur; 3e partie: Piobolus.
22h30 Téléjournal
22h50 Sport dimanche
23h07 Ciné-Club: "Il ne faut jamais faillir"

LUNDI

09h00 En mouvement
09h15 Les 100 tours de Centour
09h30 Animagerie
09h45 You Hou
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Woody le pic
12h00 Cinéma: "Statue en or massif"
14h30 Le temps de jouer
15h00 Les ateliers
15h30 Album de souvenirs
16h00 Bobino
16h30 Albatour
17h00 Quelle famille
17h30 Sur la route de l'Amérique

CBGAT (Canal 9) Matane

MERCREDI 31 DECEMBRE
18h00 Nouvelles nationales
18h06 Nouvelles régionales
18h18 Nouvelles du sport
18h30 Aujourd'hui en France
19h00 Génies en herbe
19h30 Tukiki à la recherche d'un Joyeux Noël
20h00 Rome-o et Julie-7
20h30 Le temps d'une paix
21h00 Les 36 cordes
21h30 Bizarre, Bizarre
22h00 A communiquer
22h30 Téléjournal national
22h52 Téléjournal régional
23h00 Bye Bye 80
00h06 Le grand orchestre du splendide
01h00 Comédie musicale d'antan.

JEUDI 1ER JANVIER

09h00 En mouvement
09h15 A communiquer
09h30 Es-tu d'accord?
10h00 Passe-partout
10h30 Magazine-express
11h00 Au fil de la semaine
11h30 Wickie
12h00 Cinéma: "Le mystère Andromède"
14h30 Cinéma: "Mécano de la Générale"

Les femmes s'attaqueront au secteur des cols bleus

TORONTO (PC) — Selon des spécialistes, un plus grand nombre de femmes occuperont des emplois dits de cols bleus au cours des années 80. L'industrie de la construction, de Rockyford, Alberta, est typique de ces femmes. Agée de 22 ans, elle a quitté l'école après la 10e année pour devenir chanteuse western. Mais les choses n'ayant pas tourné comme elle le désirait, elle travaille maintenant dans un garage et, à la fin de la journée, elle se dit fière de ses mains sales et grasses. "On voit, dit-elle, que j'ai travaillé". Le fait est que l'industrie a de plus en plus besoin de travailleurs spécialisés comme elle. M. Rifki Taher, des services de formation technique du gouvernement fédéral en Ontario, a déclaré dans une interview qu'il y avait 250 catégories d'emplois dans cette province qui ne sont pas considérées pour les femmes, ou elles ne fournissent d'ailleurs que moins de 10 pour 100 de la main-d'oeuvre. Et comme les femmes forment environ 45 pour 100 de la force ouvrière, il est évident qu'il y a quelque chose qui ne va pas, dit-il. Dans l'ensemble, les femmes occupent des emplois peu rémunérés. Par exemple, les mécaniciens à \$10 l'heure sont en grande majorité des hommes. M. Taher dit que le gouvernement fédéral a bien l'intention de faire en sorte que cela change.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC AVIS DE PRESENTATION Au ministre de la Justice de la Province de Québec. Prenez avis qu'une requête en changement de nom sera présentée au ministre de la Justice de la Province de Québec à l'effet de changer le nom de Monsieur Michel Dominique en celui de Monsieur Michel Méricier. Lévis, le 11 décembre 1980. Gaston Castin, notaire. PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous. 647-3333 entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi.

towers a la bonne idée! POUR TOUS VOS BESOINS DE PHOTO-FINITION Laissez vos films à Towers - pour un rendement de photographie rapide et expert... qualité garantie... Tenez votre caméra "chargée" avec les films Towers en trois grandeurs populaires 110-126-135 Qualité contrôlée et approuvée par La Fondation du Canada des Recherches Détaillées OFFRE SPÉCIALE 2 pour 1 COULEUR 11" x 14" AGRANDISSEMENTS (dans cadres studio deluxe) de vos négatifs couleur favoris (pas de diapositives) 2 agrandissements couleur 11" x 14", seulement \$8.95 OFFRE SPÉCIALE 5 EPREUVES DE COULEUR de votre négatif de couleur favori pour seulement \$1.69 pour épreuves tirées de négatifs couleur - photos de grandeur régulière seulement! Ce coupon doit être présenté avec la commande. COUPON towers C'est toujours bien! Ste-Foy Place Laurier (extrémité ouest) Ste-Foy Heures d'ouverture Lun.-mar.-mer. 9h30 à 17h30. Jeu. et ven. 9h30 à 21h. Samedi 9h à 17h. Stationnement gratuit. master charge VISA

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

BARIL, Maurice
BELANGER, Napoléon
BERUBE, J.-Apollinaire
CAMPEAU, Aurélien
DORION, Georges
FILION, Patrick
LABERGE, Rose
LAFLEUR, Jeanne
LESSARD, Fred J.
MARTEL, Adéland
MONTMINY, Jean
TREPANIER, Jean-Paul
VEZINA, Emilio

BARIL (Maurice) — Québec le 30 décembre 1980 à l'âge de 71 ans et 2 mois est décédé M. Maurice Baril (retraité de la Reed Paper), époux de Dame Jeanne D'Arc Laberge. Il demeurait au 883 1ère Rue. Les funérailles auront lieu vendredi 2 janvier à 14h. Départ de la Coop funéraire de L'Anse à 13h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium Jardin du repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Richard et Linda, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Gemma Baril Michaud, M. Marcel Baril, M. Georges Baril, M. et Mme Laurent Laberge, M. et Mme Elie Laberge, Mlle Lilianne Laberge, M. et Mme Joseph-Eudore Laberge, Mme Laurette Desrochers, M. et Mme Jean-Marie Laberge ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

BELANGER (Napoléon) — A l'hôpital St-Sacrement, le 30 décembre 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Napoléon Belanger, ex-employé du CNR, époux de feu dame Déla Godin. Il demeurait au 466, St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 3 janvier à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, Marie-de-l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil sa belle-fille: Mme Louise Bélanger; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. Lucien Bélanger, Mme Léo Bélanger, Mme Marguerite Bergeron, M. et Mme Alfred Drouin, Mme Albert Rouleau, M. et Mme Samuel Bélanger, M. et Mme Roland Bélanger, M. et Mme Paul Noël, M. et Mme Maurice Bélanger, Mme Patrick Lynch, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Il sera exposé à compter de vendredi 14h. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BERUBE (J.-Apollinaire)
 A Québec, le 29 décembre 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. J.-Apollinaire Berube, époux de dame Jeanne Harrison. Il demeurait au 4925, 5e Avenue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 janvier, à 11h. Départ de la Coop funéraire du Plateau 260, des Franciscaïns à 10h30 pour l'église St-Charles-Borromée et

de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gérard Laberge (Gemma), M. et Mme Roland Côté (Adrienne), M. et Mme Victor Bernabé (Alette Rivard), M. et Mme Jacques Bernabé (Rolande Bernier), M. et Mme Jean Gilbert (Evelyn); son frère et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; Mme Xavier Cronier (Laura Bernabé), Mme Rosario Bélisle (Eva Frigon), M. et Mme Onésime Frigon (G.-A. Richard), Mlle Cécile Frigon, M. et Mme Nazaire Harrison (Cécile Gagné), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. La dépouille sera exposée à compter de 14h le 31 décembre. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CAMPEAU (Aurélien) A Asbestos, le 30 décembre 1980, est décédé M. Aurélien Campeau, époux de dame Germaine Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 3 janvier 1981, à 10h30. Départ du Salon funéraire d'Asbestos pour l'église St-Aimé d'Asbestos et de là au cimetière St-Honoré-des-Sherbrooke. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et gendres: M. et Mme Henri Weschler (Lise), M. et Mme Solly (Madeleine), M. et Mme Yves Gougeon (Charlène); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri-Paul Campeau, MM. Gérard et Rosaire Campeau, M. et Mme Raymond Campeau, M. et Mme Marcel Huot, M. et Mme Fernand Larochelle, Mme Blanche Grégoire, M. et Mme Emilien Poirier, M. et Mme Donat Mayrand, Mme Dorylans Poirier et ses cinq petits-enfants.

DORION (Georgette Paradis)
 A l'hôpital St-François-d'Assise, le 29 décembre 1980, à l'âge de 69 ans et 5 mois, est décédée dame Georgette Paradis épouse de feu M. Paul-Emile Dorion. Elle demeurait au 411, 82e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 2 janvier 1981, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 115, 80e Rue est Charlesbourg à 13h50 pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil, ses filles, ses gendres, sa belle-fille: M. et Mme Roger Marcoux (Jacqueline), M. et Mme Fernand Marcotte (Suzanne), M. et Mme Claude Tremblay (Françoise), ses petits-enfants: Michel, Danielle, Pierre et Serge Marcoux, France, Anne et Donald Marcotte; Stéphane Dorion-Tremblay. Ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Béatrice Drolet, Mlle Gilberte Paradis, M. Philippe Giroux, M. et Mme Alphonse Durand (Antoinette), M. et Mme Gaston

Paradis (Carmen), M. et Mme Philippe Dorion (Marie-Anne Fortin), Mme Thérèse Lapointe, Mme Anita Bolduc, Mme Maria Dorion, Mme Eva Dorion, Mme Marguerite Dorion. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19 heures. Mercredi et jeudi, le foyer est ouvert de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Ouverture vendredi à midi trente. Pour renseignements 259-9221.

FILION (Patrick-Florian)
 A Québec le 30 décembre 1980, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Patrick-Florian Filion, employé au ministère de la Voirie à sa retraite, époux de dame Estelle Dicaire. Il demeurait au 44, des Chênes est. Les funérailles auront lieu samedi le 3 janvier 1981, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-dame Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, M. et Mme René Filion, M. Lucien Filion, M. Romeo Dicaire, M. et Mme Jean Bougie, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

LABERGE (Rose Pouliot)
 A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 30 décembre 1980, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédée dame Rose Pouliot, épouse de feu M. Eugène Laberge. Elle demeurait 6450 avenue Royale, Ange-Gardiens. Les funérailles auront lieu vendredi, 2 janvier, à 14h. Départ de la résidence funéraire F. X. Bouchard Inc. 2258 avenue Larue Courville à 13h40, pour l'église de l'Ange-Gardiens, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Paul Laberge (Rachel), M. et Mme Gérard Carboneau (Annette), Mlle Jacqueline Laberge, M. et Mme Marc Lamontagne (Louïsette), Mme Marie-Marthe Hebert, M. et Mme Adéland Bouchard (Olyande), Mme Gérard Miotto (Jeannine), M. et Mme Paul-Eugène Laberge (Rita Mathieu), M. et Mme Jean Fillion (Thérèse), M. et Mme René Laberge (Georgette Tailleur), Mme Micheline Laberge-Laboissinière, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Jeanne Picard, Mme Eva Filteau, M. et Mme Armand Bilodeau (Adrienne), Mme Albertine Gagnon, M. Georges Pouliot, M. et Mme Georges Harding (Noëlla), Mme Philippe Laberge, Mme Emma Pouliot, M. et Mme Eugène Mathieu, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à compter de 14h., mercredi. Pour renseignements 663-9838.

LAFLEUR (Jeanne Robert) — A Québec, le 29 décembre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Jeanne Robert, épouse de feu M. Malcom Lafleur. Elle demeurait à la Champenoise. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est. Un service sera chanté samedi, 3 janvier, à 16h., en la chapelle de la Champenoise ou la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil son fils

MONTMINY (Jean) — A Québec, le 29 décembre 1980, à l'âge de 30 ans et 6 mois, est décédé M. Jean Montminy, fils de feu M. Léopold Montminy, et de dame Yvonne Paquet. Il demeurait au 854 St-Joseph est. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 décembre à 14h. Départ du Funérarium Carillon 160 rue Carillon à 13h45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Nazaire Boutet (Yvonne), M. et Mme Jean-Claude Lecours (Louise), M. et Mme

Robert (Odette Lefavre), sa sœur Thérèse, son frère Jean, ses belles-sœurs Marie Robert et Carmen Brochu, ses petits-enfants Claude et André.

LESSARD (Fred J.) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 29 décembre 1980, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédé M. Fred J. Lessard, fils de feu M. Paul Lessard et de feu dame Sophie Groleau. Il demeurait au 305, Dorchester. Les funérailles auront lieu samedi le 3 janvier 1981, à 10h. Départ du Funérarium St-Roch 440 St-François est à 9h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur et ses belles-sœurs: M. et Mme Placide Lessard (Germaine Jacques), Mme Phonsine Gosselin, Mme Gédéon Lessard, Mme Thomas Lessard, Mme Linyaire Lessard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le corps sera exposé à compter de mercredi soir, 19h. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Pied de la Falaise.

MARTEL (Adéland)
 A l'hôpital du Christ-Roi, le 29 décembre 1980, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adéland Martel, époux de dame Alice Deschênes. Il demeurait 596 ouest, St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 janvier, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, St-Vallier à 8h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Johanne, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Philias Martel, M. et Mme Aurélien Martel, Mme Wilfrid Martel, Mme Roland Deschênes, M. et Mme Horace Boucher (Irène), M. et Mme François Deschênes, M. et Mme Léopold Deschênes, M. et Mme William Deschênes, M. et Mme Nazaire Deschênes, Mme Maurice Vallières (Elizabeth), ainsi que ses neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, à 14 heures.

VEZINA (Emilio, Ti-Toute) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 décembre 1980, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédé M. Emilio (Ti-Toute) Vézina, époux de dame Monique Trudel. Il demeurait au 6929 av. Royale, Ange-Gardiens. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 décembre à 15h30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 720 av. Royale, Beauport à 15h10, pour l'église de l'Ange-Gardiens, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Anita (Georges Doyon), Régent (Huguette Carrier), Yvon (Edith Laforest), Sonia, ses frères et sœurs, Joseph (Marie-Paule Savard), Roger (Blainville Gagné), Anne-Marie (Raymond Doyon), Emérentienne (Armand Cauchon), Emilienne (Paul-Emile Cauchon), Marcel, Robert (Majorie Furnival), Clément (Claudette Girard), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ernest Chabot, Mme Geraldine Paré, Mme Paul A. Emond, M. et Mme Clovis Trudel, Mme Germaine Trudel, Mme Solange Trudel, M. Georges-Henri Trudel, M. Welly Walsh, ses petits-enfants, Claude Doyon, Mathieu Vézina, Audrey et Yurick Vézina, son oncle, M. Francis Huot, ainsi que plusieurs autres oncles, tantes, neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h. à 17h., et de 19h. à 22h. Pour renseignements: 661-9223.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
 MÉTIVIER (Roland) — Mme Lucienne Métiévier et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de

condolérance à l'occasion du décès de M. Roland Métiévier, sur par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
 CARRIER (Michèle) — Samedi le 3 janvier 1981 à 14h, en l'église de l'ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de M. Michel Carrier, fils de M. Charles Eugène Carrier et de feu dame Cécile Duchesneau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUMAS (Robert)
 Samedi le 3 janvier 1981 à 15h, en l'église St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, sera célébré le service anniversaire de M. Robert Dumas, époux de dame Raymond Demers. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RICHARD (Valérien) — Vendredi le 2 janvier 1981 à 19h, en l'église St-Gérard-Magella, sera célébrée la messe anniversaire de M. Valérien Richard. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES
 Drouin et de feu dame Rose Renaud. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RUEL (Philippe) — Samedi le 3 janvier 1981 à 10h, en l'église St-Pie-X, sera chanté le service anniversaire de M. Philippe Ruel, époux de dame Juliette Alain. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

730 IN MEMORIAM
 GRIFFIN (Brigitte) — Veuve de William Griffin, autrefois de Québec. A la douce mémoire de notre chère maman, combien douloureux fut le 1er janvier 1966. Depuis le jour où tu nous as quittés, dans nos coeurs ton souvenir reste ineffaçable. De tes enfants. Une messe sera chantée le 3 janvier 1981, à 16h15, en l'église du Sacré-Coeur, Montréal.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles
MERCREDI 31 DÉCEMBRE
 18h00 Aujourd'hui le 31 décembre
 18h30 Simon Templar
 19h30 Les Brillants
 20h00 Marsol
 20h30 Mini-Séries: "Les ambitieux"
 21h30 Michel Jasmin
 22h29 La Quotidienne
 22h30 Les nouvelles TVA
 22h53 Dernière édition
 23h00 Loto-Sélect
 23h01 Les sports
 23h16 La couleur du temps
 23h25 Ciné-Détente
 01h00 Fermeture
JEUDI 1er JANVIER
 08h57 Ouverture — O Canada
 09h00 A la bonne franquette
 09h30 Votre amie Suzanne
 11h00 Fanfan Dédé
 11h30 Les p'tits bons-hommes
 11h45 Les satelliopettes
 12h15 Les nouvelles
 12h30 Ciné-Quiz
 14h30 Janette veut savoir
 15h30 Gronigo et Cie
 16h00 Pierre Popotame
 16h30 J'inny
 17h00 Les tannants
 18h00 Aujourd'hui le 1er janvier
 18h30 Chips
 19h30 Ciné-Jeudi
 21h30 Michel Jasmin
 22h29 La Quotidienne
 22h30 Les nouvelles TVA

22h45 Les sports
 22h55 La couleur du temps
 23h00 Ciné-Détente
 00h30 Fermeture
VENDREDI 2 JANVIER
 08h57 Ouverture — O Canada
 09h00 A la bonne franquette
 09h30 Votre amie Suzanne
 11h00 Fanfan Dédé
 11h30 Les p'tits bons-hommes
 11h45 Les satelliopettes
 12h15 Les nouvelles
 12h30 Ciné-Quiz
 14h30 Janette veut savoir
 15h30 Gronigo et Cie
 16h00 Pierre Popotame
 16h30 J'inny
 17h00 Les tannants
 18h00 Aujourd'hui le 2 janvier
 18h30 L'homme de 56.000.000
 19h30 J'ai mon voyage
 20h00 Science et technologie
 20h30 La parole est à vous
 21h30 Michel Jasmin
 22h29 La Quotidienne
 22h30 Les nouvelles TVA
 22h45 Les sports
 22h55 La couleur du temps
 23h00 Ciné-Week-End
 02h00 Fermeture
SAMEDI 3 JANVIER
 08h57 Ouverture — O Canada
 09h00 Fusée XL-5
 09h30 Escadrille sous-marine
 10h00 Poly à Venise

10h30 Les cadets de la forêt
 11h00 Perdue dans l'espace
 12h00 Samedi midi
 14h00 Janette veut savoir
 15h00 Justice pour tous
 15h30 Gros plan sur l'actualité
 16h00 Ma sorcière bien-aimée
 16h30 Golderak
 17h00 Jeunesse Express
 17h30 Les nouvelles
 18h00 Chasse et Pêche
 18h30 Et ça tourne
 19h30 Gentille alouette
 20h00 Les Grands Spectacles: "Francis Gary Powers pilote de l'avion espion U-2"
 22h00 Sur la sellette
 22h29 La Quotidienne
 22h30 Les nouvelles TVA
 22h50 Les sports
 23h05 Ciné-Week-end: "Feu à bout portant"
 00h35 Ciné-Week-end: "Un cas parfait de stratégie criminelle"
 02h05 Fermeture
DIMANCHE 4 JANVIER
 08h57 Ouverture — O Canada
 09h00 Rex Humbard
 10h00 2000 ans après Jésus-Christ
 10h30 C'était l'bon temps
 11h00 Le Brunch
 14h00 Un monde à savoir
 15h00 D'une politique à l'autre
 15h30 Les débats de l'Assemblée nationale
 16h00 Information-voyages
 16h30 Sports mag
 17h30 Les p'tits bons-hommes

17h50 Les nouvelles
 18h00 Gens & Ressources
 18h30 Au pays de Chanterelle
 19h00 Capitaine Flam
 19h30 Hockey — Nordiques de Québec vs Rangers de New York
 22h30 Les nouvelles TVA
 Les sports
 23h00 Le Super
 23h30 Médecin d'aujourd'hui
 00h30 Fermeture
LUNDI
 07h27 Ouverture — O Canada
 07h30 Les p'tits bons-hommes
 07h45 La 745
 09h00 A la bonne franquette
 09h30 Votre amie Suzanne
 11h00 Fanfan Dédé
 11h30 La santé dans votre assiette
 11h45 Bon midi
 12h30 Ciné-Quiz: "Nicky du quartier grec"
 14h30 Janette veut savoir
 15h30 Gronigo & Cie
 16h00 Agent sans secret
 16h30 J'inny
 17h00 Les tannants
CR7 (Canal 7) Riv.-du-Loop
MERCREDI 31 DÉCEMBRE
 18h00 Ce soir — Bulletin national
 18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
 18h24 Film à communiquer
 18h30 Aujourd'hui en France: "Petite fille et le gros chien"

19h00 Génies en herbe
 19h30 Casper et ses anges
 20h00 Roméo et Juliette
 20h30 Le temps d'une paix
 21h00 Les 36 cordes sensibles
 21h30 Bizarre, Bizarre
 22h01 A communiquer
 22h30 Téléjournal Nat. et Inter
 22h50 Nouvelles du sport
 23h00 Bye Bye 80
 00h06 Le grand orchestre splendide
 01h00 Comédie musicale d'antan.
JEUDI 1er JANVIER
 08h55 O Canada
 09h00 En mouvement
 09h15 A communiquer
 09h30 Est-tu d'accord?
 10h00 Passe-partout
 10h30 A communiquer
 11h00 Au fil de la semaine
 11h30 Wickie
 11h30 Cinéma: "Le mystère Andromède"
 14h30 Cinéma: "Mécano de la générale"
 16h00 Bobino
 16h30 Pop citrouille
 17h00 Les Pierrefeu
 17h30 Voeux de personnalités
 18h00 Ce soir — Bulletin national
 18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
 18h18 Voeux du Nouvel An
 18h23 Film à communiquer
 18h30 Bye Bye 80
 20h05 Les Grands Films: "La petite orpheline"
 22h06 Le travail à la chaîne

22h37 Téléjournal Nat. et Inter.
 22h50 Cinéma: "Hollywood, Hollywood"
 01h00 Ciné-Nuit: "Miracle de la 34e rue"
VENDREDI 2 JANVIER
 08h55 O Canada
 09h00 En mouvement
 09h15 A communiquer
 09h30 Animagerie
 09h45 Mon ami Guignol
 10h00 Passe-partout
 10h30 Magazine-express
 11h00 Au fil de la semaine
 11h30 Dentelle de Noël
 12h00 Cinéma: "La pan-thère rose"
 14h30 Cinéma: "Les trois anges"
 16h00 Bobino
 16h30 Dans ce pays
 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
 18h00 Ce soir — Bulletin national
 18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
 18h18 Nouvelles du sport
 18h24 Film
 18h30 Le géant égoïste
 19h00 Les Jurdache
 20h00 Le monde de Marcel Dubé: "Bilan"
 20h31 Hors Séries: "Histoire du chevalier des Grioux ou de Manon Lescaut"
 21h31 Le challenger: Défi industriel
 22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
 22h52 Nouvelles du sport
 23h02 Cinéma: "L'homme qui voulait être roi"
 00h30 Ciné-Nuit: "Sur les quais"

SAMEDI 3 JANVIER
 08h25 O Canada
 08h30 Passe-partout
 09h00 Candy
 09h30 Pacha
 10h00 Les héros du samedi
 11h00 Star Trek
 11h30 Téléjeans
 12h00 A communiquer
 13h00 Football américain
 16h00 Bagatelle
 17h00 La course autour du monde
 18h00 Noir sur blanc
 11h00 Au fil de la semaine
 11h30 Dentelle de Noël
 12h00 Cinéma: "La pan-thère rose"
 14h30 Cinéma: "Les trois anges"
 16h00 Bobino
 16h30 Dans ce pays
 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
 18h00 Ce soir — Bulletin national
 18h06 Ce soir — Nouvelles régionales
 18h18 Nouvelles du sport
 18h24 Film
 18h30 Le géant égoïste
 19h00 Les Jurdache
 20h00 Le monde de Marcel Dubé: "Bilan"
 20h31 Hors Séries: "Histoire du chevalier des Grioux ou de Manon Lescaut"
 21h31 Le challenger: Défi industriel
 22h30 Téléjournal Nat. et Inter.
 22h52 Nouvelles du sport
 23h02 Cinéma: "L'homme qui voulait être roi"
 00h30 Ciné-Nuit: "Sur les quais"

19h30 Les Beaux-Dimanches 1 — Faut voir ça — L'Observateur — 3 — Pilobolus
 22h30 Téléjournal
 22h52 Nouvelles du sport
 23h02 A communiquer
 23h07 Ciné-Club: "Il ne faut jamais faiblir"
LUNDI
 08h55 O Canada
 09h00 En mouvement
 09h15 100 tours de Centour
 09h30 Animagerie
 09h45 You Hou
 10h00 Passe-Partout
 10h30 Magazine Express
 11h00 Au fil de la semaine
 11h30 Woody le Pic
 12h00 Cinéma: La statue en or massif
 14h30 Le temps de jouer
 15h00 Les Ateliers
 15h30 Album de souvenirs
 16h30 Bobino
 16h30 Aibator
 17h00 Quelle famille
 17h30 Sur la route de l'amitié

IN MEMORIAM
 M. Paul Laliberte
 administrateur de
 TELEGEANT CANADA INC.

nous sympathisons à votre deuil.
 LE SOLEIL

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements au St-Esprit, pour trois faveurs obtenues, avec promesse de faire publier AV.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerci



Préparatifs en cours

Des ouvriers travaillent fébrilement à la construction de gradins sur Pennsylvania Avenue, à Washington, pour permettre au public de bien voir le grand défilé qui aura lieu à l'occasion de l'assèment de Ronald Reagan comme 40e président des Etats-Unis, le 20 janvier prochain.

1981 marquera la fin de la révolution culturelle

par Charles-Antoine de NERCIAT

PEKIN (AFP) — Le début de l'année 1981 va être marqué en Chine par l'épilogue de la révolution culturelle, avec la sentence de Jiang Qing, la veuve de Mao Tsé-tung, pour laquelle la condamnation à mort a été réclamée à l'issue de son procès.

La cour spéciale formée par les successeurs du "grand timonier" se prononcera "prochainement" sur le sort de sa veuve et des 3 autres dirigeants de la révolution culturelle traduits en justice à ses côtés, indique-t-on, mercredi, à Pékin, de source chinoise.

Jiang Qing, 67 ans, chef de file de la "bande des quatre", l'état-major dont elle s'était entourée pour régler, pendant la révolution culturelle, des comptes qui remontaient parfois jusqu'à son passé de petite actrice de Shanghai avant son mariage avec Mao, a été la grande vedette de ce procès sans

précédent dans l'histoire de la Chine communiste.

C'est maintenant au tour de ceux des dirigeants chinois qui, comme M. Deng Xiaoping l'un des vice-présidents du parti communiste chinois (PCC) et l'homme fort de la Chine post-maoïste, ont survécu aux persécutions dont ils ont fait l'objet pendant la révolution culturelle, d'infliger à Jiang Qing son châtiment.

Les 10 accusés, les membres de la "bande des quatre" — Jiang Qing, Zhang Chuqiao, Yao Wenyuan et Wang Hongwen —, Chen Boda ancien secrétaire politique de Mao, et 5 généraux impliqués dans une tentative d'assassinat du "grand timonier" en 1971, risquent tous la peine de mort.

Mais le parquet n'a explicitement demandé à la cour spéciale, dont le jugement n'est pas

susceptible d'appel, la condamnation à la peine capitale que pour Jiang Qing.

Cette dernière a montré qu'elle ne se faisait guère d'illusion sur son sort, déclarant avec défi à ses juges qu'il ne leur restait plus qu'à en appeler aux pouvoirs surnaturels du "roi des singes" Sun Wukong, le plus populaire des héros de légendes chinoises, pour qu'il lui "donne plusieurs têtes de rechange".

Tout au long du procès, dont les débats ont commencé le 20 novembre, Jiang Qing a tenu tête à ses accusateurs, protestant systématiquement chaque fois qu'elle était traitée de "contre-révolutionnaire", étiquette qu'elle a constamment retournée contre ses juges et contre les organisateurs du procès.

Elle s'est défendue en justifiant ses actions pendant la révolution culturelle comme pro-

cedant de l'autorité de Mao, et en s'affirmant la détentricrice authentique de l'héritage du "grand timonier" à la fois sur le plan politique et sur le plan personnel.

"N'oubliez pas que j'ai été la femme du président Mao Tsé-tung pendant 38 ans", a-t-elle proclamé devant la cour spéciale.

Seul un autre membre de la "bande des quatre", Zhang Chuqiao, a défié le régime post-maoïste avec autant d'opiniâtreté que Jiang Qing. Ancien maire de Shanghai, place forte des ultra-gauchistes pendant la révolution culturelle, "tête pensante" de la "bande des quatre", Zhang Chuqiao a refusé de prononcer le moindre mot tout au long des débats.

L'arrestation de Jiang Qing et de ses collaborateurs le 7 octobre 1976, un peu moins d'un mois après la mort de Mao, a mis un terme à la révolution culturelle lancée par le "grand timonier" en 1966.

Avec le procès de Pékin, une nouvelle étape de la "démaïson" à

laquelle procède progressivement Deng Xiaoping, un homme disgracié à 2 reprises par Mao pendant la révolution culturelle, a été franchie.

Le fondateur de la Chine communiste a été, pour la première fois, désigné publiquement et solennellement dans le réquisitoire prononcé par le parquet contre sa veuve, comme "responsable, en tant que dirigeant", des souffrances endurées par le peuple chinois pendant la révolution culturelle.

Dans une récente interview accordée à la journaliste italienne Oriana Fallaci, Deng Xiaoping a affirmé que les victimes de ces 10 années de tourmente et de guerre civile ne se comptaient pas, tout en s'abstenant d'avancer un chiffre.

Le parquet a toutefois réaffirmé devant la cour spéciale la différence qu'établissent les dirigeants chinois entre les "erreurs" politiques de Mao et les "crimes contre-révolutionnaires" dont sont accusés Jiang Qing et les autres inculpés du procès de Pékin.

towers

a la bonne idée!

POUR TOUS VOS BESOINS DE PHOTO-FINITION

Laissez vos films à Towers - pour un rendement de photographie rapide et expert... qualité garantie...

Tenez votre caméra "chargée" avec les films Towers en trois grandeurs populaires 110-126-135

DÉCOUPER CES COUPONS D'ÉPARGNE

Qualité contrôlée et approuvée par La Fondation du Canada des Recherches Détaillées



Le coupon doit être présenté avec la commande.

OFFRE SPÉCIALE

2 pour 1

COULEUR 11" x 14"

AGRANDISSEMENTS (dans cadres studio deluxe) de vos négatifs couleur favoris (pas de diapositives)

2 agrandissements couleur 11" x 14", seulement **\$8⁹⁵**

OFFRE SPÉCIALE

5 ÉPREUVES DE COULEUR

de votre négatif de couleur favori

pour seulement **\$1⁶⁹**

pour épreuves tirées de négatifs couleur - photos de grandeur régulière seulement! Ce coupon doit être présenté avec la commande:



COUPON

COUPON

Heures d'ouverture
Lun.-mar.-mer. 9h30 à 17h30. Jeu. et ven. 9h30 à 21h. Samedi 9h à 17h.
Stationnement gratuit

towers

C'est toujours bien!

Ste-Foy
Place Laurier (extrémité ouest) Ste-Foy



Accusations

Le conseiller en sécurité nationale du président Carter, M. Zbigniew Brzezinski, a été qualifié de "penseur de seconde classe" par l'ex-aide au secrétaire d'Etat, M. Hodding Carter III. Cette attaque a paru dans l'édition de février de la revue Playboy. Brzezinski est accusé d'avoir créé du chaos dans l'administration; de plus, Hodding Carter a ajouté que l'aspect le plus désastreux de l'administration "était la contradiction dé-livrée du président".

Senghor quitte la présidence du Sénégal

DAKAR (AFP) — Le président sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor, annoncera hier soir, dans son message radio-télévisé du nouvel an, sa décision de démissionner de ses fonctions, a-t-on appris de source informée à Dakar. Son successeur, le premier ministre Abdou Diouf, prêterait serment dès le 1er janvier, a-t-on indiqué de même source.

Le discours attendu de M. Senghor sera la première annonce officielle de cette démission, connue cependant par les Sénégalais depuis plusieurs semaines à la suite de propos tenus par le président à des journaux étrangers et locaux.

Selon certains articles parus dans la presse locale, cette procédure semble avoir été voulue par le président lui-même pour préparer les esprits à son départ volontaire.

Le chef de l'Etat sénégalais a consacré les dernières semaines à des visites d'adieux, notamment aux khalfes généraux des grandes confréries musulmanes des Tidjanes et des Mourides, pour les remercier de leur appui durant sa carrière d'homme politique et d'homme d'Etat. Il s'est

notamment rendu samedi dernier au grand pèlerinage de Touba qui commémore chaque année le départ en exil d'Amadou Bamba, le fondateur de la confrérie des Mourides.

Maison privée
Le président Senghor a également reçu de nombreux visiteurs et on considère aujourd'hui dans les milieux proches du pouvoir qu'il a fait ses adieux à tous les milieux.

Pendant ce temps, s'achevait la préparation de sa maison privée, sur la corniche de Dakar, construite selon les principes de "parallélisme asymétrique", une doctrine inspirée d'architecture africaine. Le président Senghor va se consacrer à son oeuvre littéraire et à la création de l'"interafricain socialiste".

Il semble se confirmer que M. Senghor ne restera pas à la tête du Parti socialiste (PS) au pouvoir. Le poste de secrétaire général du parti reviendra à M. Abdou Diouf, actuel premier ministre, qui devient automatiquement chef de l'Etat selon les règles de succession constitutionnelle.

Une fois sa démission donnée, M. Senghor se rendra en Inde pour un colloque sur la civilisation dravidiennne, avant de se reposer pendant quelques semaines à l'extérieur de son pays.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
AVIS DE PRÉSENTATION
Au ministre de la Justice de la Province de Québec, Monsieur,
Prenez avis qu'une requête en changement de nom sera présentée au ministre de la Justice de la Province de Québec à l'effet de changer le nom de Monsieur Michel Dominique en celui de Monsieur Michel Mercier.
Lévis, le 11 décembre 1980.
Gaston Cantin, notaire



Abonnons-nous donc!
647-3333
 LE SOLEIL

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
 DOCTEURS EN OPTOMETRIE
 376, du Roi, suite 308, Tél.: 524-9417
 (En haut Société des Alcools)

85e année, no 5
 52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 31 DECEMBRE 1980

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60
 Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢

mercredi

Lafleur et Cloutier blessés

L'ailier droit Guy Lafleur aurait été gravement blessé à un oeil, hier soir, au Forum, tandis que Réal Cloutier a décidé que son pied, fracturé l'été dernier, le faisait encore trop souffrir pour lui permettre de continuer de jouer.

pages D-1 et D-2



Le Soleil, Jacques Deschênes

Vies consacrées aux archives

Il y a 60 ans, Pierre-Georges Roy de Lévis fondait les Archives du Québec. Initiés par lui, ses trois fils, Henri, Léon et Antoine, consacrent aussi leur vie au domaine des archives. Lors d'une récente rencontre avec Monique Duval, ils se sont fait un plaisir d'évoquer le passé de leur famille et plus particulièrement de retracer l'oeuvre de leur père qui a publié quelque 300 ouvrages dont les ténus d'histoire, de généalogie, d'archives et de biographies se délectent de plus en plus.

page A-13

Le Canada des années 80

Dans le dernier article de sa série sur l'étude du Stanford Research Institute, Léonce Gaudreault en livre les conclusions, dont la principale est que la dépendance économique du Canada vis-à-vis des USA va croître au point qu'un marché économique commun deviendra inévitable entre les deux pays.

page A-7

Gaston L'Heureux à CJRP

Gaston L'Heureux animera une émission quotidienne à CJRP, dès lundi.

page A-14

Québec sur les rangs

Le Québec est toujours en lice pour obtenir les Floralies de 1984 et, le cas échéant, c'est probablement dans la région de la Vieille Capitale que se déroulerait cette manifestation internationale.

page A-3

consommation

par le Club automobile du Québec

Essai de la DATSUN 200 SX



Les envois de cartes de souhaits sont à la baisse

page B-1

Très intelligent en dépit d'un cerveau minuscule

SHEFFIELD, Nord de l'Angleterre (AFP) — Doué d'un quotient intellectuel supérieur, brillant sujet à tous ses examens, un jeune mathématicien de Sheffield n'a pourtant virtuellement pas de cerveau.

Envoyé chez un neurologue de l'université de Sheffield, par son médecin de famille intrigué par la tête volumineuse de son patient, le jeune diplômé — dont l'identité n'a pas été révélée — a eu la surprise d'apprendre que son cortex cérébral, considéré généralement comme le siège de l'intelligence et de l'activité consciente, n'était épais que d'un millimètre contre 4,5 cm chez les sujets "normaux".

Cette découverte obtenue par le professeur John Lorber, grâce à un nouveau modèle de scanner et dont les résultats sont publiés hier, remet en question les hypothèses avancées par les spécialistes selon lesquelles il existerait chez les êtres vivants une relation entre la taille et le développement du cerveau.

Chez le sujet examiné, le "vide" causé par la minceur du cortex est comblé par une substance liquide, le fluide cérébro-spinal.

sommaire

- Annonces classées D-7 à D-16
- Arts et spectacles A-14 et A-15
- Bandes dessinées A-4
- Bridge D-11
- Carrières et professions D-3
- Consommation B-1 à B-3
- Décès D-19
- Economie-finances C-2 et C-3
- Feuilleton D-14
- Horoscope D-9
- Information régionale A-4 et A-5
- Monde D-16 à D-19
- Mot mystère D-7
- Mots croisés D-8
- Où aller à Québec A-15
- Page documentaire A-7
- Patron D-13
- Sport D-1 à D-6
- Télévision D-18, D-19 et A-14

météo

Ensoleillé et passages nuageux, aujourd'hui et demain.
 détails, page D-7

Les deux pays cherchent à sauver la face L'Iran accepterait l'offre américaine

(D'après NYTNS, AP, PC, AFP et UPI) — Les Etats-Unis et l'Iran semblent être parvenus à un accord général sur les conditions de libération des 52 diplomates américains détenus en otages en Iran depuis près de quatorze mois.

Les difficultés entre les deux camps portent surtout sur les termes à utiliser pour permettre à chacun de s'en tirer avec les honneurs.

D'ores et déjà, il paraît acquis que le gouvernement américain a consenti aux quatre conditions posées par son vis-à-vis iranien et que le problème majeur consiste à définir qui des deux fera le premier pas.

L'Iran soutient toujours qu'il ne libérera pas les otages tant et aussi longtemps que les Etats-Unis ne lui auront pas versé les sommes réclamées; les Etats-Unis, de leur côté, jurent qu'ils ne paieront pas de "rançon", pas plus qu'ils ne dégèleront les avoirs iraniens, tant que les otages n'auront pas été libérés. Ils sont comme deux hommes pointant un pistolet devant l'un l'autre, chacun se demandant qui va baisser l'arme le premier.

Selon les informations obtenues hier, la réponse américaine à la garantie bancaire de \$24 milliards exigée par l'Iran se traduirait comme suit:

- 1 — les Etats-Unis déposeraient une somme d'argent à un compte bloqué dans un pays tiers;
- 2 — cette somme, dans un premier temps, se chiffrerait à \$5 ou \$6

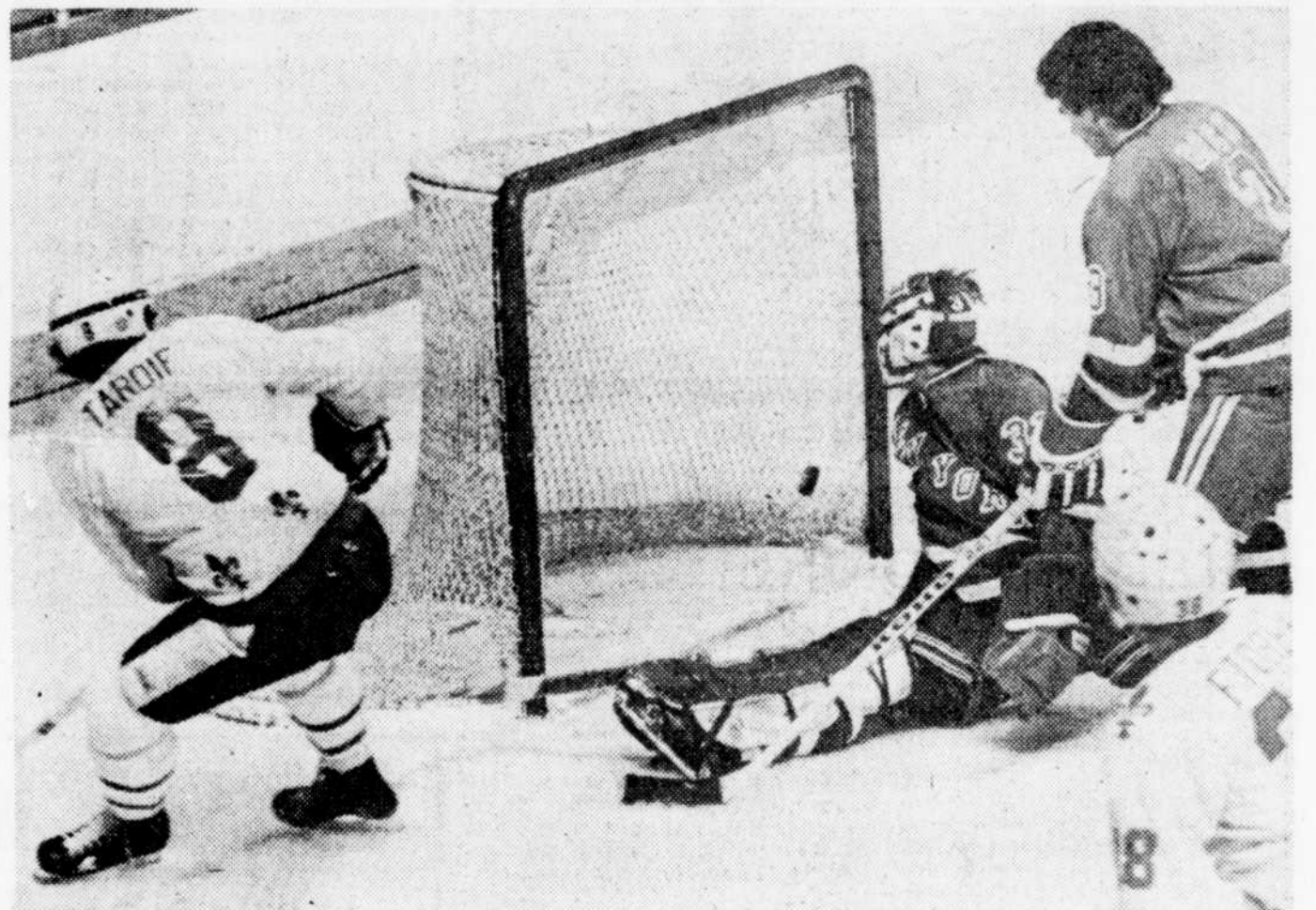
milliards. Elle constituerait une avance sur le montant total des avoirs iraniens gelés tant aux Etats-Unis que dans les banques américaines à l'étranger; officieusement, les avoirs iraniens sont évalués à \$12 ou \$13 milliards.

Formulée après quatre jours de pourparlers entre les représentants du gouvernement américain et les trois médiateurs algériens représentant le dernier gouvernement, cette réponse, indique-t-on dans les milieux bien informés, serait as-

sortie d'un délai de réplique pour le gouvernement iranien.

Dans la journée d'hier, des responsables iraniens bien au courant du contenu des pourparlers entre les

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Raymond Lavoie

Trois buts ce n'est pas assez

Marc Tardif a marqué ce but, hier soir, contre les Rangers de New York au Colisée mais ce ne fut pas suffisant pour empêcher le club visiteur de l'emporter 6-3. Les autres joueurs sur la photo sont le cerbère Doug Soetaert et l'arrière Barry Beck, des Rangers, ainsi que Robbie Florek, des Nordiques. Michel Goulet et Normand Rochefort, son premier dans la LNH, ont obtenu les autres buts des Nordiques.

autres détails en page D-1

Un accord évite le rappel de 16,000,000 de Ford

DETROIT (d'après NYTNS et UPI) — Le gouvernement américain et la compagnie Ford en sont venus à un accord sur ce qu'il convient de faire concernant les transmissions automatiques qui "glissent" et qui sont installées sur environ 16 millions de véhicules. Le contenu de cet accord sera rendu public aujourd'hui, ont déclaré hier des responsables gouvernementaux.

Bob Boaz, un porte-parole de l'Administration nationale de la sécurité sur les autoroutes, a révélé que les avocats du gouvernement "en sont arrivés à une sorte d'entente avec Ford". Il a refusé de fournir plus de détails.

Des collants

Toutefois, par recoupement de diverses interviews, on apprend ceci: il n'y aura pas de rappel. La compagnie Ford fera parvenir aux propriétaires de voitures et de camions

des collants leur expliquant la manière de procéder pour effectuer les changements de positions du bras de transmission, et particulièrement quand il s'agit de placer le véhicule en position de stationnement.

Le contenu de l'entente n'est pas encore connu dans ses détails, mais

déjà on prévoit qu'elle soulèvera les protestations de divers groupes de sécurité.

6,000 accidents

En juin dernier, l'Administration nationale des auto-

(Suite à la page A2, 2e col.)

Jumeau dans le crâne

BONNERS FERRY, Idaho (AFP) — Les violents maux de tête dont souffrait un habitant de l'Idaho, au nord-ouest des Etats-Unis, pourraient avoir été provoqués par la présence, dans sa boîte crânienne, de l'embryon d'un jumeau, selon un rapport médical publié mardi.

Des médecins avaient découvert dans le crâne de M. Rick Hill (21 ans), de Bonners Ferry (Idaho), deux masses mystérieuses. L'une d'elles s'est révélée être une tumeur, mais l'autre semblait composée de matière osseuse, de peau et de cheveux.

Le Dr John Grollmus, qui a opéré le jeune homme, a estimé que la deuxième masse pourrait très bien être un frère jumeau qui ne s'est jamais développé.

M. Hill a subi son opération l'hiver dernier et la publication du rapport médical a fait de lui une vedette instantanée. Hill fera l'objet d'un reportage du programme américain de télévision "That's Incredible" au cours des prochains jours.



Rick HILL

AP

Prochain SOLEIL, samedi

LE SOLEIL ne sera pas publié les premiers et deux janvier (dimanche et vendredi). C'est donc dire que Crayons de Soleil, le journal des jeunes, fait également relâche cette semaine. Vous retrouverez cependant votre quotidien samedi le 3 janvier. Bonne et heureuse Année à tous.

Un vrai conte de Noël Chaque habitant d'un village gagne \$6,000 à une loterie

ALICANTE (AFP) — Les six mille habitants de Dolorès, petit village espagnol de la province d'Alicante, ont gagné trois milliards de pesetas, soit un peu plus de \$35 millions de dollars, grâce à un billet de loterie de Noël entier acheté par la municipalité et qu'elle a revendu fractionné à ses administrés.

Les habitants de Dolorès ont chacun gagné environ \$6,000. Mais le maire, M. Jose Joaquin

Hernandez Ruiz, est inquiet devant les effets de cette manne sur ses ouailles. "Nous sommes tous fous, nous buvons, achetons des voitures". De fait le parc automobile de la bourgade s'est notablement multiplié. On compte notamment quelque 6 Mercedes dernier modèle, une Jaguar, quinze Peugeot, une Rover.

Parallèlement à cette frénésie automobile, des gens accourent de toute l'Espagne pour proposer aux nouveaux millionnaires des

appartements dans les stations balnéaires, des placements, etc...

Dans le seul bar resté ouvert, le whisky coule à flots, ce qui ne laisse présager rien de bon étant donné l'importance nouvelle du trafic automobile local.

Les ventes de voitures vont bon train sur la place du village. Le villageois intéressé signe un papier et sa nouvelle acquisition lui est immédiatement remise.

Un des nouveaux "mil-

lionnaires" affirme que 15 à 20 personnes le sollicitent quotidiennement depuis qu'il est riche. Mais il ajoute qu'il n'a encore rien dépensé et entend continuer à vivre à Dolorès. Tous ne sont pas comme lui et beaucoup s'en vont vers les zones touristiques.

"Dolorès sent le parfum de luxe et ressemble plus à Koweït qu'à autre chose", dit Julio Perez, un des rares habitants qui travaillent encore. Mais d'ajouter: "Je ne travaillerai plus, ça serait idiot".



Ton acceptable

Le négociateur en chef du gouvernement iranien en ce qui concerne la libération des otages, M. Behzad Nabavi, a déclaré, hier, que le ton de la réponse américaine était acceptable.

L'Iran accepterait...

(Suite de la première page)

Algériens et les Américains ont qualifié "d'acceptable" la réponse américaine, jugeant, à prime abord, qu'elle répondait aux garanties fixées par l'Iran.

Interrogé à ce sujet, le négociateur en chef du gouvernement iranien, M. Behzad Nabavi, a déclaré que "c'était en raison du caractère général d'acceptation de la réponse américaine que l'Iran avait proposé des façons de régler le problème.

Samedi, le premier ministre, M. Mohammad Ali Radjai, avait placé les Etats-Unis devant une alternative:

a) verser auprès de la Banque Centrale algérienne des "garanties financières" se montant à \$23,4 milliards. Dans ce cas, les otages sont libérés dans les 24 heures;

b) restituer directement à l'Iran les sommes non litigieuses (environ \$13 milliards) et attendre les résultats d'un arbitrage pour le reste. Dans un tel cas, les otages ne seraient pas libérés avant la fin de la période d'arbitrage.

Selon le point de vue de Téhéran, les biens et les avoirs iraniens bloqués aux Etats-Unis sont estimés à \$13 milliards. La fortune du chah serait de \$10 milliards et le prix des armes commandées aux Etats-Unis et non livrées à l'Iran se chiffre à \$400 millions.

Revirement majeur

Au cours de la journée, hier, le négociateur en chef a toutefois effectué un revirement majeur. Il a indiqué que l'Iran était disposé à écouter toute offre de Washington qui serait acceptable par le gouvernement algérien pour garantir divers engagements.

"Nous ne pouvons nous satisfaire de quelques papiers signés par Carter ou Reagan, a dit M. Nabavi. Si les Etats-Unis peuvent nous proposer une quelconque garantie acceptable par l'Algérie, cela nous serait acceptable."

Le reste de la réponse américaine contient une affirmation de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran, promet le dégel des avoirs iraniens et révoque toutes les sanctions économiques et financières. On s'engage finalement à identifier les biens du chah et à annuler toutes les poursuites légales contre l'Iran.

Malgré tout, le gouvernement américain ne veut pas démontrer un excès d'optimisme sur l'issue des pourparlers.

Tout en exprimant l'espoir que le nouveau document américain per-

mettrait de résoudre le problème des otages, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, a rappelé que la réponse "constitue une nouvelle formulation de la position américaine qui reste fidèle à la volonté du président Carter d'obtenir "le retour des otages sains et saufs d'une manière qui soit conforme à l'honneur et à l'intérêt national des Etats-Unis".

Il a dit que le gouvernement était décidé à transmettre ce nouveau document au prochain gouvernement du président Reagan s'il était impossible de parvenir immédiatement à un accord.

Notons, en dernier lieu, que l'Iran soulève de plus en plus la possibilité d'une intervention militaire américaine dans le golfe Persique.

Un accord...

(Suite de la première page)

routes avait révélé qu'il existait des défauts de transmission sur quelque 26 millions de véhicules Ford fabriqués de 1972 à 1979. A la suite de 23,000 plaintes, l'agence a mené une enquête dont le principal résultat relie 6,000 accidents à ce glissement de la transmission de la position "park" à la position "recul". A cause de cela, il y aurait eu 1,710 blessés et 98 mortalités.

Ralph Nader a déjà qualifié cette entente de "décision clairement politique" pour soulager Ford d'avoir à effectuer un rappel, même si cette entente expose des milliers de citoyens à des blessures sérieuses résultant de voitures qui "reculent d'elles-mêmes".

La Quotidienne
2-2-4
Tirage de mardi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Consommateurs satisfaits des cimetières, mais non des journaux

OTTAWA (d'après PC) — Les journaux, le ministère des Postes et les aliments à emporter sont parmi les produits et services pour lesquels les consommateurs se sont dit le plus insatisfaits lors d'une étude faite pour le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

Mais les armes, les salons funéraires et l'enlèvement des ordures ont suscité le moins de plaintes dans leurs groupes respectifs.

L'étude a été faite auprès de 3,000 personnes, sous la direction de M. Stephen Ash, de l'université Western, à London en Ontario.

Elle démontre, en outre, que 52 pour 100 des consommateurs mécontents préfèrent changer de produits, au lieu de se plaindre à la compagnie qui fabrique celui qu'ils n'aiment pas.

Pour les besoins de l'étude, M. Ash a divisé en 12 groupes quelque 225 catégories de biens et services.

Dans le groupe des aliments, par exemple, il a réalisé que les consommateurs n'étaient pas satisfaits des aliments à emporter et des repas au restaurant, mais qu'ils étaient satisfaits des sirops, du miel, des condiments et des vinaigrettes.

Autres groupes

2—Approvisionnement familial. Insatisfaits des magazines, des journaux, des ampoules électriques et des fusibles, mais satisfaits du papier de toilette et du tabac.

3—Toilette et santé. Insatisfaits des remèdes pour le rhume et des teintures à cheveux, mais satisfaits des crèmes pour le rasage, des peignes et des brosses.

4—Vêtements et accessoires. Insatisfaits des vêtements d'enfants, mais satisfaits des manteaux de fourrure, des chapeaux et des articles de couture.

5—Ameublement et autres. In-

satisfaits des meubles de salles de séjour, mais satisfaits des draperies et des draps.

6—Appareils de maison et autres. Insatisfaits des purificateurs d'eau et des fauteuils roulants, mais satisfaits des poubelles et des systèmes de chauffage et de climatisation.

7—Loisirs. Insatisfaits des piscines, des tables à cartes et des jouets d'enfants, mais satisfaits des carabines, des fusils et des outils.

8—Transport. Insatisfaits des camions et des voitures, mais satisfaits de l'huile à moteur et des sièges de sécurité pour les enfants.

9—Services généraux. Insatisfaits de la livraison des colis et des réparations de voiture, mais satisfaits du rembourrage de meubles et des laveries.

10—Services professionnels. Insatisfaits des agences d'emploi et des services de données d'ordinateur, mais satisfaits des frais funéraires, des cimetières et des médecins.

le mot du jour

A la fin

Pour rester dans la tradition de prendre des résolutions pour l'an nouveau, pensons donc à celle d'éviter l'anglicisme "finaliser" et à le remplacer par mettre au point, finir, terminer, compléter, peaufiner... Bonne Année!

Pierre BELLEAU

nos magasins seront ouverts à partir de 13: h le 2 janvier 1981, jusqu'à 17:30 h à Québec et jusqu'à 21: h à Ste-Foy



chandails twik \$12.99

De notre collection de pulls mode. Tricot de laine bouclé ou acrylique. Pulls rayés, côtelés et unis. Forme tunique, encolure ronde ou en V. Régulier jusqu'à \$20.00

gants en angora \$5.49

Doux et chaud. Gants et mitaines en mélange d'angora et laine. Une multitude de couleurs. Régulier jusqu'à \$7.50

jupons à la taille \$7.99

Notre meilleur vendeur. Fentes sur chaque côté, garniture de dentelle. Régulier \$10.50

réduction jusqu'à 50%
vente d'accessoires

Notre collection entière de ceintures, foulards, accessoires de cheveux, chapeaux et sacs à main est en solde. Réduction jusqu'à 50%

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.



les essuie-vaisselle de toile spécial \$1.19

Ils épongent sans mousser. Toile de lin et coton à rayures ou à carreaux

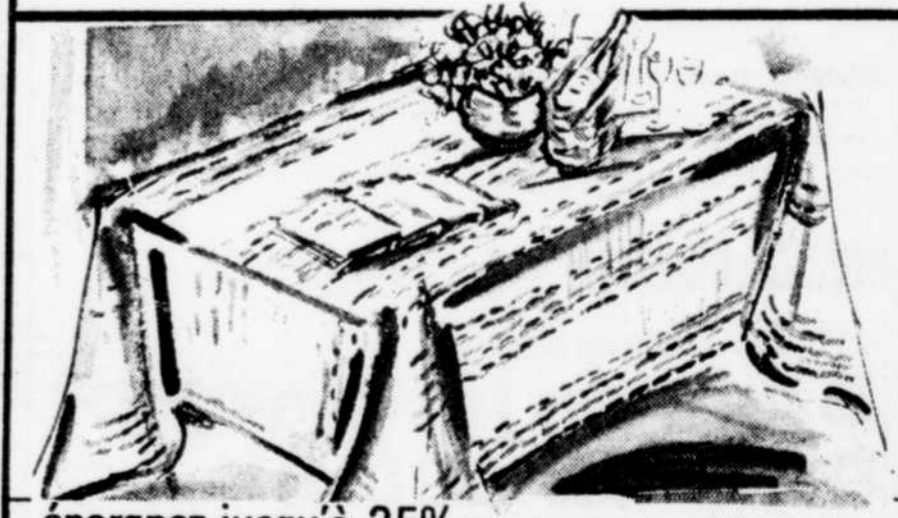
18" x 29" rég. \$1.50



le couvre-lit « Buena »

Tout en coton tissé avec motif en relief bordé d'une frange, coins arrondis, lavable à la machine

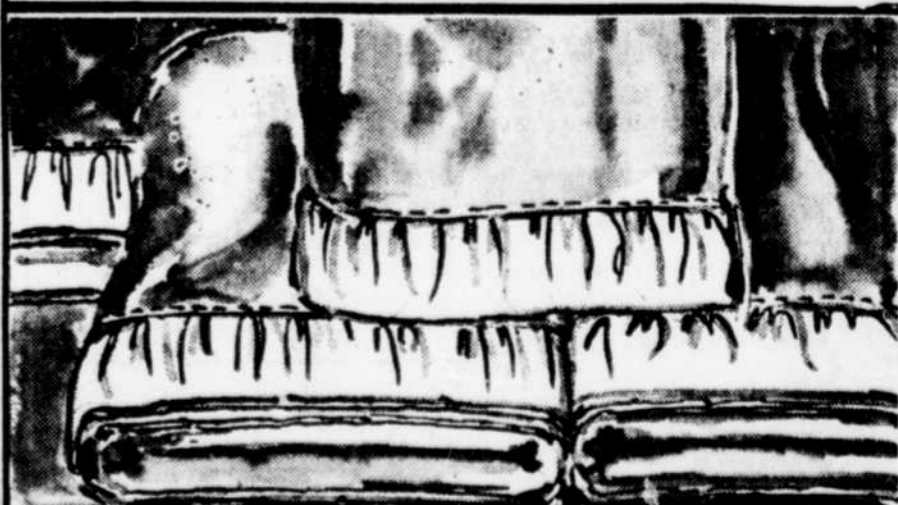
	rég.	spécial
Simple	\$ 60.	49.95
Double	\$ 70.	54.95
Grand	\$ 95.	74.95
Très grand	\$110.	84.95



épargnez jusqu'à 25%

Nappe « Morocco » tissé « berbère » résiste aux taches, facile d'entretien

	rég.	spécial
52 x 70	\$24.	17.99
60 x 84	\$32.	24.99
70" ronde	\$32.	24.99
60 x 104	\$40.	29.99
Serviette de table	\$ 3.50	2.19



épargnez 20% et plus la couverture « Ayers »

Gage de confort et de chaleur; mélange de laine et nylon; ourlée de satin, champagne, chocolat, bleu, vert, or

	rég.	spécial
72 x 90	\$35.	27.95
80 x 100	\$45.	35.95
108 x 90	\$70.	55.95

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.

La hausse des taxes continue mais St-Henri fait exception

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les villes de Saint-Romuald et de Saint-David, sur la rive sud de Québec, en acceptant leur budget, lundi soir de cette semaine, ont décrété des augmentations de taxes foncières de l'ordre de 14 pour 100 et de 16 pour 100 respectivement, pour l'année 1981.

Les rôles d'évaluation demeurent à peu près inchangés et l'ancien champ d'impôt foncier scolaire, dit normalisé avant la réforme fiscale, est maintenant entièrement occupé par ces municipalités.

A Saint-David

A Saint-David-de-l'Auberivière, le budget, qui était de l'ordre de \$1,7 million en 1980, est maintenant de \$1,931,463. La plus grosse part, 40 pour 100, va aux frais de financement, tandis que 11,6 pour 100 va à l'administration, 10 pour 100 à la sécurité publique, 12 pour 100 au transport, 10,5 pour 100 à l'hygiène du milieu et 5,2 pour 100 aux loisirs.

Dans cette municipalité, le taux de la taxe foncière passe donc de \$1,50 à \$1,79 par \$100 d'évaluation. La taxe d'eau passe de \$145 à \$160 par logement, tandis que celle des ordures passe de \$35 à \$40 et que celle des maisons d'affaires demeure à 7 pour 100.

A Saint-Romuald

Le total du budget annuel de la ville de Saint-Romuald passe de \$4,5 millions à \$5,309,318. 26,3 pour 100, de ce montant va au service de la dette, 26,9 pour 100 va au transport, 13,3 pour 100 à l'hygiène du milieu et 10,9 pour 100, va à l'administration générale.

Le taux de la taxe foncière passe de \$1,61 à \$1,84. Les autres taxes locales sont inchangées: \$70 pour l'eau, \$50 pour les ordures, et le taux de la taxe d'affaires demeure à 5 pour 100. L'évaluation imposable atteint \$161 millions.

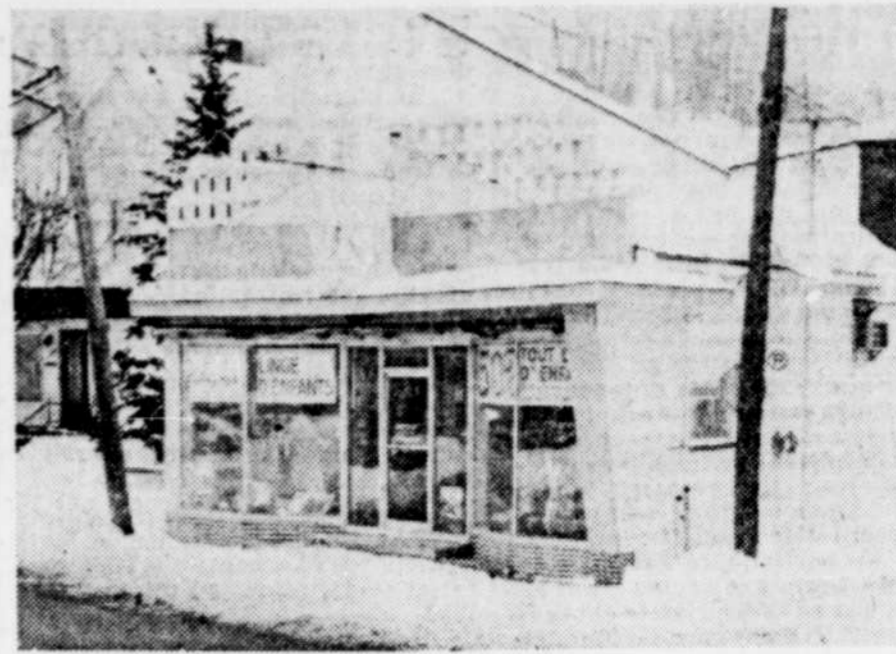
A Saint-Henri, surpris!

Si l'on peut parler de surprise dans la région de Québec, on la doit bien aux dirigeants de la municipalité de Saint-Henri, qui ont réussi à accepter un budget qui est à peu près au même montant qu'il y a un an (\$1,05 million) et qui permet de maintenir le taux de la taxe foncière à \$0,80 par \$100 d'évaluation.

Le rôle d'évaluation imposable reste lui aussi identique pour 1981, alors qu'il totalise \$53,8 millions. Ce budget municipal, réserve \$167,200 pour l'administration, \$190,863 pour le transport, \$108,630 pour l'hygiène du milieu, \$25,000 pour l'urbanisme et la mise en valeur du territoire, \$51,342 pour les loisirs, etc.



Le bureau de poste quittera l'édifice de gauche, pour s'installer bientôt dans celui de droite où se trouve présentement un magasin de lingerie pour enfants.



Vallée-Jonction pas d'accord avec le déménagement du bureau de poste

par Paul-Henri DROUIN

VALLEE-JONCTION — S'il n'en dépend que de M. Michel Bérubé, agent de location pour le ministère des Travaux publics du Canada, la relocalisation du bureau de poste à Vallée-Jonction, en Beauce, se fera à compter du 1er avril prochain, dans un nouveau local, soit celui de Me Claude Poulin, qui actuellement, est occupé par une boutique de linge pour enfants.

Toutefois, la population de Vallée-Jonction n'est pas d'accord avec ce déménagement et jusqu'ici, cette décision a soulevé un tollé de la part des conseils municipaux de l'Enfant-

Jésus et de Vallée-Jonction, ainsi que d'une quinzaine d'organismes de cette localité beauceronne.

Joint par téléphone, le maire de l'Enfant-Jésus, M. Jean-Guy Lessard est d'opinion "qu'il est inconcevable qu'on ait pris une telle décision sans aucune consultation auprès des intéressés".

L'endroit choisi pour la relocalisation du bureau de poste, dit-il, est très dangereux vu qu'il se situe au bas d'une côte reconnue comme étant très dangereuse sur la rue principale du village de Vallée-Jonction et qu'à cet endroit, il n'existe pas de stationnement.

"Pour aucune considération, ajouta M. Jean-Guy Lessard, on ne va accepter cet emplacement et s'il le faut, ce sera à l'aide de moyens légaux qu'on tentera de briser l'entente intervenue entre le ministère des Travaux publics du Canada et Me Claude Poulin, d'une durée de cinq ans et approuvée par les autorités de ce ministère en novembre dernier."

De son côté, le député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe, a admis, hier, au SOLEIL, "qu'il n'avait pas été informé de ce projet de relocalisation du bureau de poste de Vallée-Jonction et trouve étrange qu'un tel projet ait été réa-

lisé sans que les maires des municipalités impliquées n'aient été consultés".

"Ce sont des citoyens de Vallée-Jonction, ajouta M. Lapointe, qui m'ont fait part de ce dossier, lors de la déposition d'une pétition à mon bureau, dénonçant l'entente intervenue entre Me Claude Poulin et le ministère des Travaux publics du Canada."

Pour le moment, le député entend faire enquête dans ce dossier et prendre des informations auprès des ministères concernés.

Autre version

Joint par téléphone à son bureau de Québec, M. Michel Bérubé a déclaré, hier, au SOLEIL, "qu'il avait entrepris des démarches auprès de la municipalité de Vallée-Jonction, en mai 1980, et n'ayant reçu aucun projet de location, c'est par l'entremise d'un hebdo local qu'il a tenté de trouver un nouveau local pour la relocalisation du bureau de poste de Vallée-Jonction, étant donné que le propriétaire du local où se situe présentement ce bureau de poste, M. Hector Latulippe, ne voulait pas faire de travaux de modernisation dans son local".

"A cet appel par l'entremise d'un hebdo local, ajouta M. Bérubé, deux soumissions ont été déposées, soit celle de M. Hector Latulippe où se situe le local actuel et celle de Me Claude Poulin dont le taux était plus avantageux."

17 pour 100 de plus à Saint-Tite-des-Caps

par Gérald OUELLET

En 1981, les quelque 450 contribuables de Saint-Tite-des-Caps auront une hausse de 17 pour 100. Le taux de la taxe foncière générale passe de \$1,30 à \$0,55 par l'adoption d'un nouveau rôle d'évaluation qui lui passe de \$6,4 millions à \$20,1 millions.

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires déposées récemment par le maire Léopold Ferland.

Il y aura également une augmentation de la taxe d'aqueduc qui passe de \$36 à \$55. La taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères passe de \$23 à \$26 pour les résidences tandis que celle des chalets passe de \$18 à \$21. Enfin, le taux de la taxe de secteur sera maintenu à \$1,23 du pied linéaire. Le nouveau rôle d'évaluation imposable de la municipalité est de \$20,105,000 soit 97 pour 100 de la valeur réelle des propriétés.

Pour 1981, le conseil municipal a

prévu dépenser la somme de \$247,149 alors que \$215,052 ont été engagés par le conseil en 1980. Cette augmentation par rapport à 1980 servira à "éponger" le coût de la confection du nouveau rôle d'évaluation et la hausse normale du coût de la vie.

Les dépenses pour la municipalité en 1981 sont \$62,040 pour l'administration générale; \$23,600 pour la sécurité publique; \$73,500 pour la voirie; \$26,550 pour l'hygiène du milieu; \$8,200 à l'urbanisme; \$14,000 aux loisirs; \$6,275 aux autres

activités et \$27,984 aux autres dépenses pour un grand total de \$242,149.

Les revenus de la municipalité sans tenir compte de la taxe foncière générale s'élèveront à \$131,592. Pour équilibrer le budget, les membres du conseil municipal iront chercher la somme de \$110,557 en taxes foncières générales.

Le propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à \$30,000 devra

payer en 1981 la somme de \$165 pour la taxe foncière générale, \$55 pour la taxe d'aqueduc et \$26 pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour une somme totale de \$246.

Les réalisations prévues pour 1981 à Saint-Tite-des-Caps sont la construction d'un édifice à bureaux pour centraliser les différents services de la municipalité et l'adoption d'un plan directeur d'urbanisme, selon le nouveau secrétaire-trésorier Gilles Ménard.

PEANUTS



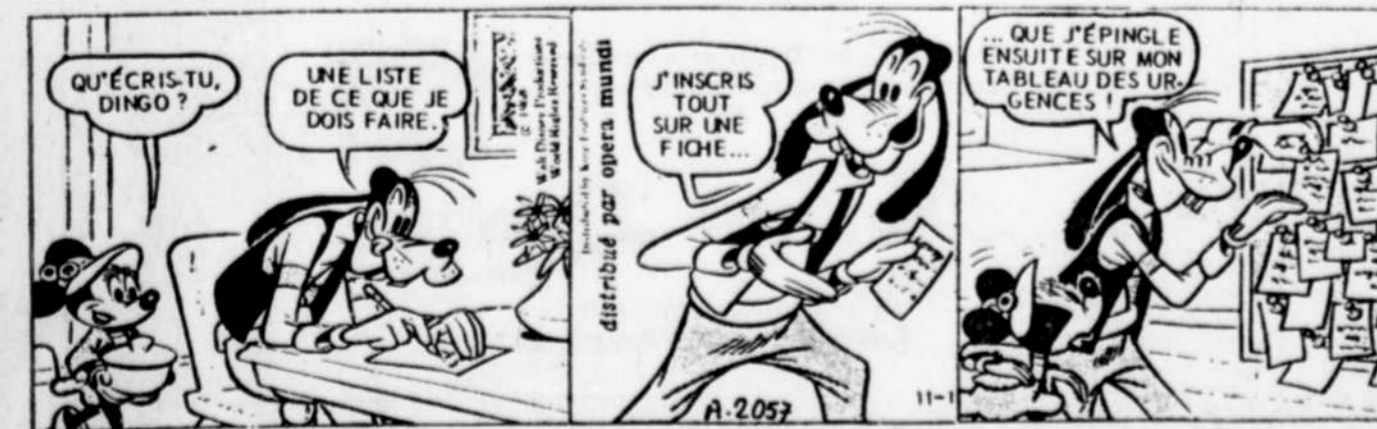
Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



La négociation du fer s'engage sur la Côte-Nord (3)

Tout portera sur des questions d'argent

A la veille des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives dans l'industrie du fer sur la Côte-Nord, LE SOLEIL présente dans cette série de textes les différentes forces en présence et les enjeux de ces négociations. M. Fassou a examiné ce dossier sous l'angle économique. Ces textes sont les derniers de cette série commencée lundi.

par Jean Didier FESSOU
du bureau du SOLEIL

SEPT-ILES — Les 10.000 métallos de la Côte-Nord à l'emploi de l'Iron Ore, Wabush Mines, Québec-Cartier et Sidbec-Normines sont confiants: la négociation de leur prochain contrat de travail portera surtout sur des questions d'argent. Même la clause normative concernant la sécurité d'emploi et de revenu, une priorité majeure à leurs yeux, est directement reliée à une question de gros sous.

Pourquoi une "négociation d'argent"? Pour deux raisons: la négociation de 1977 portait sur le normatif et, à ce moment-là, les métallos étaient assujettis à la loi anti-inflation. De telle sorte que, aujourd'hui, ils ont du rattrapage à effectuer.

Et, depuis quelques années, les négociations portant sur le monétaire n'ont jamais donné lieu à des affrontements majeurs. A titre d'exemple, rappelons que les travailleurs de l'acier de base américains

ont renouvelé leurs contrats de travail, au printemps, sans avoir eu recours à la grève tout en obtenant une augmentation de 40 pour 100 de leur masse salariale directe et indirecte.

La tradition veut que les métallos de la Côte-Nord soient légèrement en avance sur leurs confrères américains en ce qui concerne leurs conditions de travail et leur rémunération. Cette année encore, ils entendent maintenir cette légère avance.

Une année difficile

La terrible récession qui a touché le marché mondial du fer et de l'acier a eu de nombreuses conséquences sur la Côte-Nord. Des entreprises comme l'Iron Ore ou la Sidbec-Normines ont été contraintes de vendre à perte leur surplus de production.

Dans le cas de l'Iron Ore, cela fera régresser les profits de \$96 millions en 1979 à \$74 millions cette année. Et, dans le cas de Sidbec-Normines, cela s'est déjà traduit par une

perte nette de \$25 millions pour les neuf premiers mois de l'année.

Cette situation pourrait limiter quelque peu la "bonne volonté" des employeurs. Déjà Me Brian Mulroney, au nom de l'Iron Ore, et M. Cyrille Dufresnes, au nom de Sidbec-Normines, ont averti qu'il était hors de question de satisfaire des demandes qui les forceraient, plus tard, à fermer purement et simplement les portes de leurs entreprises.

Mais les dirigeants syndicaux des métallos ne s'émouvent pas de telles déclarations. Eux aussi, à cause de la récession du marché du fer, ont payé un lourd tribut: l'Iron Ore et la Wabush Mines ont fermé leurs portes durant plusieurs semaines cet été. Québec-Cartier et Sidbec-Normines en ont fait autant à la fin de l'année.

La sécurité d'emploi

C'est pourquoi les métallos entendent obtenir dès cet année un certain nombre de garanties et de protections concernant leur emploi et leur revenu. C'est ce qu'ils appellent la "sécurité d'emploi et de revenu".

Des employeurs, ils veulent obtenir l'application de la retraite anticipée, accompagnée d'une rente substantielle et un régime de prestations complémentaires au chômage.

Du gouvernement du Québec, ils attendent l'adoption du projet de loi constituant un fonds minier et qui

permettra aux métallos de changer d'employeurs sans perdre pour autant l'avantage des bénéfices marginaux accumulés.

En même temps, les métallos entendent bien aborder une fois encore l'épineuse question de la sous-traitance. Dans un document de travail publié en septembre, les métallos notent:

"Nous devons éliminer toutes les pratiques qui font perdre à nos membres des heures de travail et des possibilités d'emploi. C'est la sous-traitance qui constitue le principal fléau à cet égard. Elle se poursuit à des niveaux intolérables dans de nombreux établissements. Il faut s'attaquer à ce problème dans les prochaines négociations et on ne devrait signer aucune convention collective avant que cette question soit solennellement de façon satisfaisante".

Des améliorations

Concernant les demandes autres que la masse salariale globale et la sécurité d'emploi et de revenu, les métallos entendent améliorer plusieurs clauses normatives de leur présente convention collective de travail: le régime de vacances, les assurances, la sécurité et l'hygiène, la pollution, les sanctions dis-

ciplinaires, les horaires de travail et les procédures de griefs et d'arbitrages.

Côté syndical, les grandes "vedettes" de cette négociation seront M. Jean Gérin-Lajoie, coordonnateur provincial des métallos, M. Clément Godbout, son adjoint, M. Lawrence MacBrearty, coordonnateur régional, et chacun des présidents des 23 locaux. Sans oublier la table de coordination et ses quelque 200 membres.

Il faudra surveiller attentivement ce qui se passera et ce qui se dira chez les métallos à l'emploi de l'Iron Ore, à Sept-Îles et à Labrador City. Et plus attentivement encore les métallos à l'emploi de la Compagnie minière Québec-Cartier, à Fermont.

Il faudra tenir compte aussi des opinions de plusieurs intervenants du milieu dont l'influence est tout aussi forte que celle des dirigeants syndicaux. Par exemple, Schéfferville, la parole du maire, M. Charles Bégin, mécanicien syndiqué à l'emploi de l'Iron Ore, a autant de poids que celle du président du local 5567, M. Louis Scherrer.

Une querelle de date

Vue de l'extérieur, la situation

des métallos à l'emploi de l'Iron Ore, de Wabush Mines, de Québec-Cartier et de Sidbec-Normines paraît assez enviable. Globalement leurs conditions de travail sont bonnes et leurs salaires élevés. Environ \$25.000 par année.

Seuls les travailleurs de la construction reçoivent un salaire horaire supérieur. Toutefois ils travaillent en moyenne 1.000 heures par année et les métallos 2.040 heures.

Mais vues de l'intérieur, les conditions de travail des métallos sont difficiles, parfois pénibles et la grande majorité d'entre eux doivent accepter de travailler et de vivre à des centaines de kilomètres de chez eux, dans les froides et lointaines villes nordiques.

Tout ceci a fini par développer une certaine mentalité et, aussi, une certaine agressivité revendicative. Un exemple: les négociations ne sont même pas entamées que les employeurs et les employés ne s'entendent pas sur la date de la dénonciation des conventions collectives et, par conséquent, sur la date du droit au recours à la grève ou au lock-out.

L'Iron Ore affirme que ce droit est acquis pour le 1er mars prochain, les métallos affirment, eux, qu'il est acquis pour le 1er avril prochain...

Les marxistes-léninistes au syndicat sèment l'inquiétude

SEPT-ILES — La présence de militants marxistes-léninistes très actifs au sein des métallos inquiète grandement les compagnies minières de la région. Et, semble-t-il, on en retrouve un certain nombre à l'Iron Ore, à l'intérieur du local 5569.

C'est pourquoi, lors de son récent passage à Sept-Îles, le président de l'Iron Ore, Me Brian Mulroney, s'en prenait violemment à eux.

Sur le coup, cette dénonciation n'a pas été du goût des métallos. M. Clément Godbout et M. Lawrence MacBrearty répondirent fermement à Me Brian Mulroney, rappelèrent la Charte québécoise des droits et libertés et refusèrent de faire le

"grand ménage chez eux".

Néanmoins, et dans le privé, ces mêmes métallos ne cachent pas, eux aussi, leur inquiétude face à l'infiltration de certains éléments d'extrême-gauche au sein de leur organisation syndicale, à des postes cruciaux. Car l'affaire est grave: les métallos n'ignorent pas que ces éléments gauchistes sont solidement organisés et structurés pour prendre eux-mêmes l'initiative lors de certains événements.

Un exemple: dans le courant du mois de décembre, les militants du Parti communiste ouvrier, dirigés depuis Montréal par M. Roger Rashi, ont fait circuler

dans Sept-Îles certains documents confidentiels des métallos concernant les demandes salariales des syndiqués impliqués dans la négociation du fer. Destabilisant ainsi en partie l'action et la stratégie de la partie syndicale.

Rencontré à Québec lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le directeur québécois des métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, disait au SOLEIL:

La présence et l'action des gauchistes ne sont pas aussi inquiétantes que l'a dit Me Brian Mulroney, mais c'est assez grave

pour que ça nous préoccupe".

En même temps, M. Jean Gérin-Lajoie reconnaissait que la dénonciation de Me Brian Mulroney avait eu le mérite de mettre la situation au clair. Sentiment largement répandu à Sept-Îles, aussi bien auprès de l'Iron Ore que de nombreux métallos.

D'aucuns estiment que cette dénonciation, si elle avait été faite en plein cœur de la négociation ou au début d'un débrayage, aurait créé une situation très dramatique en discréditant complètement la direction syndicale des métallos.

Toutefois, et quel que soit le climat de la né-

gociation et la bonne foi des parties patronale et syndicale, il suffit de la présence d'une quinzaine de personnes très déterminées aux barrières d'entrée à l'Iron Ore, par exemple, pour bloquer la "machine", interrompre le processus normal des négociations et déclencher un long et coûteux conflit de travail.

Cette idée hante littéralement l'esprit des dirigeants de l'Iron Ore et de certains métallos... Et si d'aventure un conflit de travail survenait à l'Iron Ore, il y a fort à parier que la partie patronale n'en rejette la responsabilité sur les militants marxistes-léninistes infiltrés au sein du local 5569.

Solde hivernal
Escomptes de 20 à 50% sur nos vêtements féminins et singuliers de France

PERREAULT
Place Ste-Foy
Tél. 658 0081

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT
RIGIDES, SOUPLES,
À PORT PROLONGÉ, ETC.
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

Le 2 janvier à 13hres jusqu'au
10 janvier inclusivement

VENTE
4^e ANNIVERSAIRE
à nos deux magasins

10% 20% 30%
de rabais

sur fils à tisser, tricoter, nappes et accessoires à broder, canevas, peintures à l'aiguille, tricolette.

56 St-Cyrille
Vêtements, accessoires
exclusifs tissés ou tricotés,
tissus au mètre réduit: **-20%**

Nos marques: Kamouraska,
Laines d'Or, Scheepjes, Chat
Botte, Pingouin, Spinrite, Chan-
telaine, Patons, Trois-Suisses
etc.

LA LAINE
DE L'ARTISANE enr.

56, rue St-Cyrille ouest (coin Cartier) Tél.: 524-3856
1358, Chemin Ste-Foy (2^e étage) Tél.: 681-3395

RCA

10 Jours
d'aubaines

Voici venu le temps de la liquidation de fin d'année!
Les marchands RCA participants offrent des aubaines fantastiques sur des télécouleurs ColorTrak et XL-100, des téléviseurs noir et blanc et des magnétoscopes à cassette SelectaVision... pendant 10 jours seulement. Vous pouvez à la fois combattre l'inflation et obtenir des appareils de divertissement de qualité exceptionnelle... Quelques appareils ne jamais se reproduire. la plupart sont en montre... et tous sont dans leur emballage d'origine... complète de RCA. Ne vous contentez pas de moins. Optez pour la qualité et le rendement RCA... et économisez!

NETTOYAGE DES STOCKS

HÂTEZ-VOUS DE VISITER VOTRE MARCHAND RCA!

© Marque Déposée de RCA Inc.

Division du territoire en deux

Rivière-Verte accepte

par Réal LABERGE
RIVIERE-VERTE — Le comité de Création de la municipalité de Rivière-Verte a accepté la proposition du ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, qui préconise de diviser Saint-Antonin en deux territoires pour la durée de deux mandats, ou jusqu'en 1987.

C'est ce qu'a confirmé hier, au SOLEIL, M. Guy Castonguay, président du regroupement qui revendique depuis septembre 1979, pour Rivière-Verte, la séparation municipale d'avec Saint-Antonin, une municipalité sise à cinq milles au sud de Rivière-du-Loup et à deux milles à l'ouest de la zone domiciliaire de Rivière-Verte, en bordure de la route 185.

Le comité "séparatiste" avait d'abord rejeté la solution du ministre Léonard, le 12 décembre dernier, devant la commission parlementaire des Affaires municipales, lors de la présentation d'un projet de loi privé demandant la sécession.

Une étape

Si l'on accepte maintenant le compromis ministériel, M. Castonguay a remarqué "qu'on l'envisageait toutefois comme une nouvelle étape, avant la séparation".

Mais il ne se fait pas d'illusion et son comité restera en alerte, pour se défendre, car on s'attend bien que les conseillers actuels qui dirigent la municipalité de Saint-Antonin n'accepteront pas le règlement concerné.

La proposition d'entente

Cette proposition d'entente, d'après un communiqué émis par le ministère des Affaires municipales, prévoit que les deux territoires de Rivière-Verte et de Saint-Antonin

seront chacun répartis entre trois ou quatre districts électoraux. Et chacun des deux territoires sera ainsi appelé à procéder à l'élection d'un même nombre de conseillers municipaux, "respectant la volonté du milieu que les conseillers soient élus par les commettants de leur district respectif."

Et cela, comme le mentionne le communiqué ministériel, même si le secteur de Rivière-Verte ne représente que 40 pour 100 de la population de la municipalité de Saint-Antonin.

D'une part, signale-t-on, il s'agit d'une solution qui respecte le cas particulier des gens de Rivière-Verte. "Car il ne faut pas oublier, fait-on dire au ministre Léonard, que la division en quartiers électoraux est facultative pour les municipalités de moins de 5,000 habitants, mais (que la mesure est) rendue nécessaire dans le cas de Saint-Antonin."

D'autre part, toujours selon la version ministérielle, le maire de Saint-Antonin, M. Claude Bélanger, a dé-

claré devant la commission parlementaire "que son conseil municipal se plierait à la proposition du ministre, même si le procureur de la municipalité avait précédemment nié l'ampleur des problèmes d'entente que vivaient les citoyens de Saint-Antonin et de la partie du territoire appelée Rivière-Verte."

Par ailleurs, ajoute encore le communiqué des Affaires municipales, le député (péquist) de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a déclaré que "cela semblait la formule

idéale, en l'occurrence".

Et on y fait finalement déclarer au ministre Léonard "qu'il n'y a pas de gagnant véritable dans toute affaire, mais que la solution (du ministre) est très exigeante, tant en respect d'autonomie que de démocratie."

Et surtout, de l'avis de M. Léonard, sa solution impliquait pour le maire de Saint-Antonin "qu'il aura une rude tâche, et qu'il devra se comporter en bon père de famille envers tous ses contribuables!".

Saint-Antonin refuse

par Réal LABERGE

SAINT-ANTONIN — Contrairement aux affirmations du ministre des Affaires municipales et à l'approbation finalement donnée par le "groupe séparatiste" de Rivière-Verte, la municipalité de Saint-Antonin refuse carrément la proposition du ministre Léonard, qui aurait pour effet de scinder cette municipalité en deux territoires.

"C'est une injustice flagrante qu'on va contester," a annoncé hier au SOLEIL le maire de Saint-Antonin, M. Claude Bélanger.

M. Bélanger a précisé que la zone de Rivière-Verte, "étant en cela généreuse", ne regroupe même pas 1,100 citoyens, en regard de plus de 1,800 pour le reste du territoire municipal de Saint-Antonin, qui totalise une population de 3,032 habitants.

Dans les circonstances, il a dit trouver non démocratique l'égalité établie entre les deux secteurs municipaux, alors que l'une des parties ne concernera qu'une seule zone de la municipalité et 33 pour 100 de la population, tandis que le reste de Saint-Antonin englobera le village, d'autres rangs et 67 pour 100 de la population.

La contestation

Le maire de Saint-Antonin a indiqué qu'il n'entend pas recourir immédiatement aux tribunaux pour contester la solution du ministre Léonard.

Pour un certain temps, on tentera de nouveau de discuter avec le député de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher. Puis on demandera une nouvelle rencontre avec le ministre des Affaires municipales.

"Mais le conseil municipal de Saint-Antonin veut que j'y aille plus vite dans les procédures", a toutefois admis le maire Bélanger. Si ça devait traîner, il lui faudra bien donner suite à une décision fortement majoritaire des conseillers, "tous

sauf le même opposant", qui ont opté pour une contestation légale.

Changements unilatéraux

Déjà, lors du débat en commission parlementaire, M. Bélanger a remarqué qu'il n'était pas du tout convaincu que les membres du conseil municipal de Saint-Antonin accepteraient "même pour une durée de seulement trois ans, la solution préconisée par le ministre".

"Et voilà qu'unilatéralement, a poursuivi le maire de Saint-Antonin, les gens du ministre en ont porté la durée à six ans!"

Par ailleurs, M. Bélanger a déclaré qu'il avait un autre reproche à faire au ministre Léonard, celui de ne pas avoir étudié le dossier de façon plus approfondie.

Ce qui lui aurait notamment permis de se rendre compte que la municipalité de Saint-Antonin avait accepté et mis en application une suggestion de son prédécesseur, M. Guy Tardif, relativement à la constitution de six districts électoraux, et non huit, et qui prévoyait deux conseillers pour Rivière-Verte, deux pour le village de Saint-Antonin et deux pour les autres rangs de la municipalité.

Mesure d'exception inacceptable

De son côté, l'ex-maire de Saint-Antonin, M. Gérard Dionne, qui a affronté les premières manifestations du groupe "séparatiste" de Rivière-Verte, au cours de l'année 1979, a pour sa part qualifié de "disposition d'exception, injuste et inacceptable", la proposition des deux territoires suggérés par le ministre des Affaires municipales.

A son avis, c'est là une formule anti-démocratique, qui ne respecte pas les principes édictés dans la loi 105 sur la démocratisation municipale, qui doit entrer en vigueur en janvier.

Vente avant inventaire

50%

de rabais sur

complets
 vestons sport
 pantalons - chemises sport
 vestes sport
 et nombreux autres spéciaux
 en magasin



1110, rue St-Jean, Qué. - tél.: 692-2138
 Stationnement gratuit:
 Porte St-Jean • Place Hôtel de Ville • Place d'Youville

Célébrez notre
35e ANNIVERSAIRE
 en profitant de nos rabais
 (pour janvier seulement)

**25% SUR LUNETTES
 VERRES DE CONTACT**

Rigides Souples
 Semi-souples (Boston) Permanents (port prolongé)

Avec tout achat, vous obtenez un certificat de protection d'une durée de 1 an.

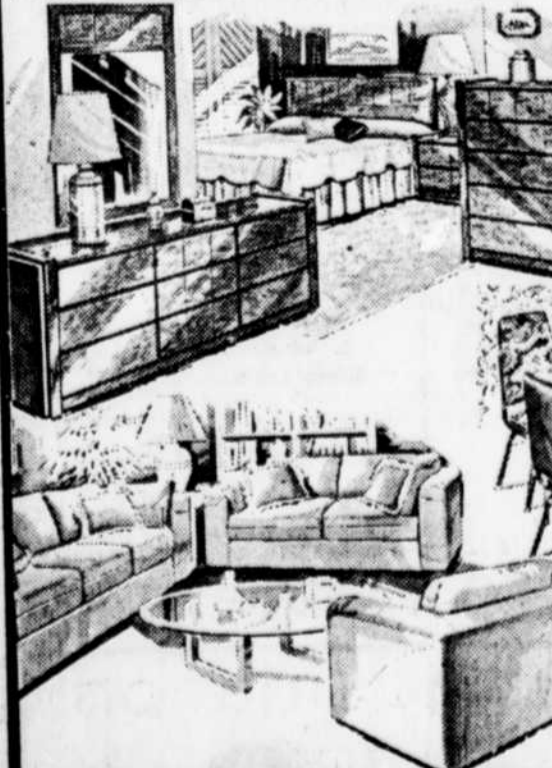
GEORGES & LOUIS DUGAL

opticiens d'ordonnances
 1235, 4e Avenue, Québec - 522-8296

NAPERT

ne ménage rien pour vous plaire!

Fiancés, Napert vous invite à venir choisir votre nouvel ameublement parmi un vaste choix de mobiliers de tous styles.



En janvier, Napert fait bon ménage avec les bas prix. HATEZ-VOUS D'EN PROFITER!

Vous obtiendrez un rabais additionnel à l'achat d'un ménage complet.

PLAN MISE DE COTE FACILITES DE PAIEMENT

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUEBEC ET LA BANLIEUE

107 INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS 889-9705
 859 PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE 596-2228

MEUBLES NAPERT & FILS LTEE

Nos magasins seront ouverts à partir de 13:00 heures le 2 janvier 1981, jusqu'à 17:30 heures à Québec et jusqu'à 21:00 heures à Ste-Foy.

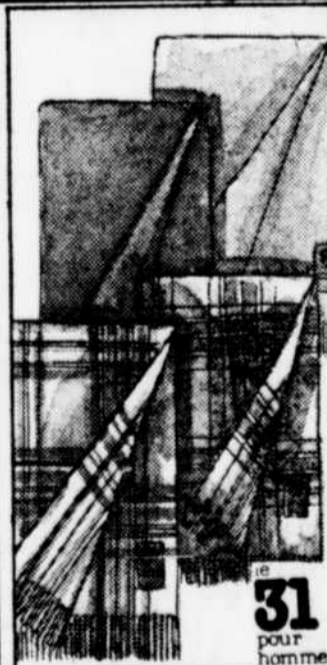


vente de chandails shetland

Chandails pure laine, encolure ras-du-cou, épaules selier et manches raglan, exclusif à Simons. Rég. \$30.

\$19.99

la maison **simons**

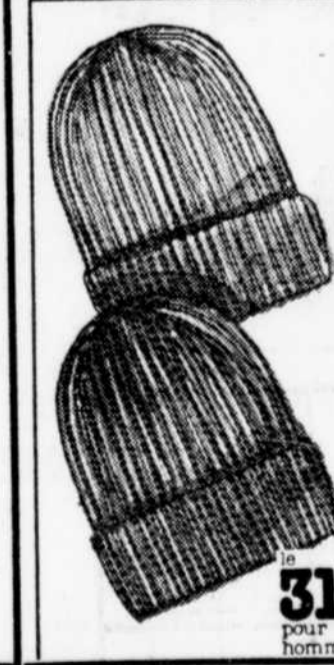


vente de foulards

Foulards importés d'Écosse, pure laine d'agneau, tartans ou unis. Rég. \$18.50

\$15.99

la maison **simons**



vente de tuques

Tuques unies, pure laine, avec bords tournés ou roulés. Marine, noir, naturel, gris. Régulier jusqu'à \$8.00

\$4.99

la maison **simons**

vente de complets **\$159.95**

Complets deux pièces coupés dans de riches tissus unis, tweeds, chevrons ou velours côtelé. Régulier jusqu'à \$285.

ensembles de ski alpin **\$169.95**

Ensemble blouson-salopette, souple popeline de polyester et coton, avec lisérés ou canvas. Prix régulier \$215.

vente de sweatshirts **\$15.99**

Sweatshirts manches longues, épaules raglan, doux mélange de polyester et coton ouatiné. Choix de 6 couleurs. Prix régulier \$18.

la maison **simons**

vente de pantalons **\$29.95**

Pantalons coupe droite poches biais, velours côtelé, tweeds, flanelle de laine, laine et polyester. Régulier jusqu'à \$45.

vente de chemises sport **\$24.95**

Superbes et chaudes chemises sport manches longues petit col, unies, tweeds ou à carreaux. Prix régulier \$38.

vente de sous-vêtements **\$3.99**

Importé d'Italie slip pur coton, blanc, marine, bleu clair. Tailles P.M.G. Prix régulier \$5.50

la maison **simons**

La taxe passe de \$1.70 à \$1.85 à Boischatel

par **Gérald OUELLET**

En 1981 les contribuables de la municipalité de Boischatel auront à subir une hausse de taxes de 8.8 pour 100. Ils verront le taux de taxes foncières passer de \$1.70 à \$1.85 du \$100 d'évaluation. On sait que dès 1980, la municipalité avait récupéré 100 pour 100 du dollar laissé disponible dans le champ d'impôt foncier scolaire rétrogradé aux municipalités depuis le 1er janvier 1980.

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires déposées lundi soir par le maire Roland Lavoie, au cours d'une réunion spéciale du conseil municipal.

Pour 1981, les autorités municipales ont prévu dépenser la somme de \$1,063,146 alors que \$883,598 ont été engagés par le conseil en 1980. Le maire Lavoie a expliqué que le conseil s'est aligné sur les dépenses faites l'an dernier pour confectionner les prévisions budgétaires de 1981 mais en tenant compte toutefois d'une augmentation des dépenses de l'ordre de 20 pour 100 par rapport à 1980.

Les revenus de la municipalité, sans tenir compte de la taxe foncière générale, s'élèveront à \$135,405. Pour équilibrer le budget, les autorités iront chercher la somme de \$927,741 en taxe foncière générale. Le rôle d'évaluation imposable de Boischatel est de \$38 millions.

La taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères est maintenue à \$40 par logement. M. Lavoie a indiqué qu'à la suite d'une entente intermunicipale intervenue avec la

municipalité de L'Ange-Gardien, les contribuables de Boischatel bénéficieront en 1981 d'un nouveau service dans ce domaine.

Les dépenses pour l'année 1981 se lisent comme suit: \$164,115 pour l'administration générale; \$83,080 pour la sécurité publique; \$163,270 pour l'entretien des chemins, l'enlèvement de la neige et le transport en commun; \$82,300 pour l'entretien du réseau sanitaire dont l'enlèvement des ordures ménagères; \$2,000 pour l'urbanisme et la mise en valeur du territoire; \$42,700 aux loisirs et culture; \$68,850 aux autres activités; \$368,731 en frais de financement et \$88,100 pour la quote-part de Boischatel aux dépenses de la CTCUQ, le stade couvert et la Commission scolaire Côte-de-Beaupré, pour un total de \$1,063,146.

Comme exemple, le propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à \$41,246 devra déboursier \$781 en 1981 pour la taxe foncière générale en plus de \$40 pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un montant total de \$821, selon le nouveau rôle d'évaluation accepté par les membres du conseil municipal.

Comme l'indiquait lundi le maire Roland Lavoie, les améliorations déjà commencées et recommandées pour les rues des Saphirs, Calixta-Laberge, des Opales, des Rubis et le boulevard Trudelle se poursuivront en 1981 telles que prévues par l'ingénieur de la municipalité.

AI-TV

50 gagnants

Voici la liste des personnes qui ont participé à la promotion « savourez un Popeye... et sortez-en gagnant » et qui se sont mérité un livret de 12 bons d'achat de 6 \$ par mois pour l'année 1981 aux restaurants Popeye.

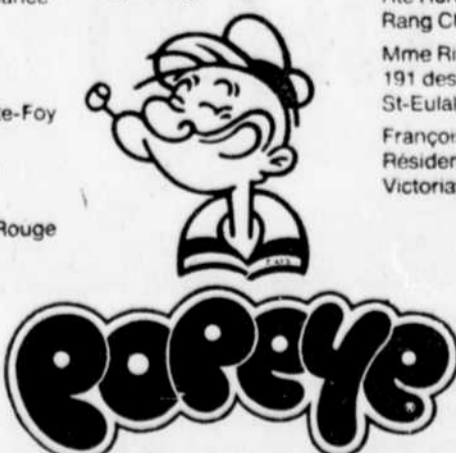
Le tirage a eu lieu conformément aux règlements du concours.



Bonne et heureuse année à nos 50 gagnants ainsi qu'à tous nos clients

Nous vous invitons à visiter le nouveau restaurant Popeye situé au 910, rue St-Jean, Québec

- | | | |
|--|--|---|
| M. Marc Allard
45 rue Tremblay, Beauport | Gabriel Légaré
245 ouest rue des Saules | Daniel Sylvain
462 rue Turcotte, Vanier |
| M. Patrick Bédard
209, 25 ^e Rue, app. 1 | Michèle Ménard
344 des Franciscains, app. 2 | Gérald Tremblay
63 Villeneuve, St-Émile |
| M. Harry Bouchard
33 rue Bélanger, St-Etienne de Lauzon | Diane Ouellet
180, 51 ^e rue Ouest, Charlesbourg | Georges-E. Tremblay
360 des Bouleaux ouest, |
| Daniel Belleville
28 ch. du Hameau, C.P. 1086 | Marcel Paquet
42 Bourdon | Danielle Sheehy
2735 Chamfleury, St-Pascal |
| Patrick Blais
101 Auger, Beauport | Gilles Parent
1780 Place Henriot | Jean Tardivel
Ave Gingras, Lac Sergent |
| Marie-Claude Blanchet
425 Fatima, Les Saules | Hélène Parent
500 des Lilas est | Denis Germain
St-Valère, Québec |
| Mlle Lucie Bovin
258, 9 ^e Rue | M. Gaétan Plamondon
236 rue Montmartre, Qué. # 8 | Denis Boucher
13 avenue des Pins, Victoriaville |
| Elise Bourget
250 De La Sapière, Dorion Ouest, app. 405 | Leona Poutin
1670 Chamfleury | Lucien Laurendeau
470 Bl. Baril, Princeville |
| Françoise Brousseau
3 Cantin, St-Romuald | Johanne Proteau
1233, 1 ^{re} avenue, Québec | Bruno St-Germain
3 rue Bellevue, Arthabaska |
| Mme Cécile Dubé
5025, 5 ^e Avenue, Charlesbourg | Clement Richard
1055 de la Paix, Ancienne Lorette | Jean Deshaies
5 des Erables, Victoriaville |
| Serge Dubois
440, 48 ^e Rue Ouest, app. 103, Charlesbourg | Luc Robitaille
874 Marguerite Bourgeoises, St-Sacrement, Québec | Michel Nolet
44 Beaudet, Arthabaska |
| Jean-Guy Emond
5313 des Blaireaux, Orsainville | Jacques Roberge
130 des Lilas ouest, # 302, Québec | Jean Levasseur
1727 Savoie, Plessisville |
| Denys Forgues
2470 Pierrault | Gaétan Savard
3278, Bl. Fossambault Ste-Catherine | François Desautels
100 St-Dominique, # 18, Victoriaville |
| Lisette Garneau
1935, 26 ^e Rue, app. 6 | Serge Naud
988C J.-C. Cantin, Cap-Rouge | Irène Boutin
1240 St-Edouard, Plessisville |
| Diane Guenet
2037 rue Jeanne-Mance | | André Houle
Rte Rurale N° 1, Rang Chicago, Arthabaska |
| Roger Gauvin
607 De Beaujeux | | Mme Rita Bouffard,
191 des Trembles, St-Eulalie |
| Gilles Houde
804 Rochette, Sainte-Foy | | François Claveau
Résidence des Etudiants, Victoriaville, Ch. 131 |
| Raynald Labbé
1420 La Verendrye | | |
| Paul Labrie
7 rue Cantin, Pont Rouge | | |



HAMBURGERS

435, boul. Wilfrid Hamel, Québec 3417, 1^{re} Avenue, Québec
910, rue St-Jean, Québec

Zellers

La vente a lieu les vendredi et samedi, 2 et 3 janvier ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Enveloppe "Energi-Sac"

Montez la glissière et vous avez un vêtement d'env. 32"x70", ouvrez-la et vous avez un édredon confortable d'env. 64"x70". Lavable à la machine, corps en polyester imprimé, endos uni en tissu grille antiglissent, bourre en polyester Quantities limitées, pas de coupon d'achat différé.

17⁹⁷ ch.

(LES MOTIFS PEUVENT VARIER D'UN MAGASIN A L'AUTRE)

Couleurs et Blanc en Solde

Épargnez de 15% à 45% Ensembles de serviettes "Cambridge"

Serviette de bain. Ord. 5.49 et 6.49 **3.97 ch.**

Essuie-mains. Ord. 3.49 et 4.49 **2.47 ch.**

Débarbouillette. Ord. 1.49 et 1.99 **1.27 ch.**

Drap de bain. Ord. 9.99, 10.99 et 12.99 **7.97 et 8.97 ch.**

Serviettes fabriquées au Canada en éponge luxueuse de coton ou de polyester et coton. Imprimé fleuri "Sunny Day" sur fond blanc ras; rayures "Millcrott" sur éponge bouclée, ou teintes unies à bordure tissée assortie.

Solaray

Une aubaine remarquable! Quantités limitées - pas de coupon d'achat différé.

Couvertures électriques "Siesta"

Par "Solaray", commandes automatiques et lumineuses de chaleur, coins Housse. Traitement "Sanitized", en acrylique et polyester facile d'entretien, teintes mode. Les légères imperfections dans le format extra grand n'affectent en rien la performance et la qualité. Garanties d'un ou de deux ans. Approuvé par l'Acnor.

Lit jumeau **29⁹⁷ ch.**

Lit double **39.97 ch.** Lit extra grand **39.97 ch.**

Épargnez de 23% à 29% Literie mode "Truprest II" "Texmade"

Lit jumeau Ord. 23.99 **16⁹⁷ l'ens.**

Lit double Ord. 30.99 **23⁹⁷ l'ens.**

Lit extra grand Ord. 37.99 **28⁹⁷ l'ens.**

Les draps et taies d'oreiller "Truprest II" fabriqués au Canada en polyester et coton sont garantis sans repassage à vie ou ils sont remplacés sans frais. Chaque ensemble comprend un drap plat et un drap housse ainsi que deux taies d'oreiller pour ensemble double et extra grand, une seule taie pour lit jumeau. Au choix, teintes mode et dessins dernier cri. Quantités limitées - pas de coupon d'achat différé.

Oreillers à la paire Épargnez 30% sur oreillers en plumes/mousse

Bourre en mélange de plumes d'oiseaux terrestres et mousse. Couill imprimé à l'épreuve des points de plumes, lavé sur les rebords. Env. 19"x25" chacun.

Ord. 8.49 **5⁹⁷ la paire**

Épargnez 27% sur oreillers en mousse

Mousse macrolé anallergique. Couill piqué en acétate blanc. Env. 19"x25" chacun.

Ord. 10.99 **7⁹⁷ la paire**

Épargnez 22% Ensemble 4 morceaux pour salle de bains

Peluche épaisse en acrylique/modacrylique, facile d'entretien, traitée "Actifresh" teintes unies au choix. L'ensemble comprend un tapis ovale antiglissant (env. 20"x34"), un ensemble deux morceaux pour le cabinet et une housse pour l'abaissant.

Ord. 13.99 **10⁹⁷ pour 4 morceaux**

Épargnez plus de 15% Tapis d'appoint pelucheux

Tapis en peluche de modacrylique/acrylique d'env. 30"x45", endos antiglissant. Traitement "Actifresh" Couleurs décoratives. Parfait pour toutes les pièces de la maison.

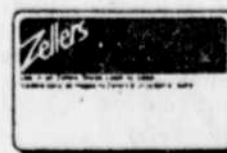
Ord. 11.99 **9⁹⁷ ch.**

Vente "Cousez et Épargnez" de janvier chez Zellers

<p>115 cm de large Denim Indigo de coton</p> <p>Denim de 100% coton, facile d'entretien, parfait pour pantalons, blousons ou jupes. Bleu indigo.</p> <p>2⁴⁷ le mètre</p>	<p>Assortiment de tissus mode 115 cm de large</p> <p>Beaux tissus mode, plusieurs mélanges faciles d'entretien au choix. Pour chemisiers, jupes, etc.</p> <p>Au choix .97 le mètre</p>	<p>115 cm de large Flanelle de coton unie ou imprimée</p> <p>Flanelle de coton lavable à la machine pour vêtements de nuit, pour enfants ou adultes. Couleurs au choix.</p> <p>Au choix 1³⁷ le mètre</p>	<p>90 cm de large. Percalé de coton unie ou imprimée</p> <p>Percalé de 100% coton, facile d'entretien, pour chemisiers, jupes, etc. Imprimés ou teintes unies au choix.</p> <p>Au choix .87 le mètre</p>
---	--	---	--



550, BOUL. HAMEL PLACE FLEUR DE LYS
Pas d'erreur... Les prix sont bas chez Zellers!



Crédit accepté

en un clin d'oeil

La SID acquiert 22% des actions de Industech Inc.

VICTORIAVILLE — La Société d'investissements Desjardins (SID) vient de se porter acquéreur de 22 pour 100 des actions de la compagnie Industech Inc., à Victoriaville, dans les Bois-Francs, le plus important fabricant d'équipements de déneigement et de bennes à ordures au Québec.

claire que si l'autorisation lui était accordée le 1er avril prochain, le gazoduc pourrait être terminé en novembre 1983.

Mission commerciale canadienne au Mexique

Un groupe d'hommes d'affaires canadiens, de ministres et de hauts fonctionnaires se rendront au Mexique au début de la semaine prochaine pour une série d'entretiens portant sur des questions commerciales et politiques.

Indemnités maximales pour le bétail malade

Le ministre fédéral de l'Agriculture a annoncé, hier, une augmentation des indemnités maximales pour le bétail condamné en vertu du programme de lutte contre le brucellose et la tuberculose.

Requête de Trans Québec and Maritimes pour un permis de gazoduc entre Québec et Halifax

L'Office national de l'énergie a annoncé, hier, avoir reçu la première partie d'une demande de permis de construire et exploiter un gazoduc entre Québec et Halifax.

Baisse du déficit commercial des E.-U.

Le déficit commercial des États-Unis a diminué en novembre par suite notamment d'une réduction des importations pétrolières, a indiqué mardi le département du Commerce.

E.-U.: les banquiers reconnaissent que les taux devront baisser

NEW YORK (AFP) — La détentente des taux d'intérêt bancaires aux États-Unis, commencée la semaine dernière, se poursuit avec lenteur.

La majorité des banques affichent toujours certes des taux d'intérêt de base records (21,5 pc) mais, comme l'indique le "Wall Street Journal" d'hier, les banquiers reconnaissent désormais qu'il va leur falloir les baisser.

La croissance sera lente

MONTREAL (PC) — L'indice composé de la Banque royale (l'Économètre), qui mesure l'évolution de l'économie canadienne, a progressé au taux annuel de 1,8 pour cent au cours du troisième trimestre de cette année.

La croissance sera lente

Des augmentations particulièrement fortes ont été enregistrées dans les secteurs suivants: moyenne de la Bourse de Toronto, rapport cours-bénéfice de cette même bourse, nombre de permis de construction de logements livrés, valeur des permis de construire.

Trois grandes banques ont déjà donné l'exemple au cours des derniers jours. La Chase Manhattan Bank, la Chemical Bank et la Wells Fargo Bank ont, en effet, abaissé à 20,5 pc leurs taux d'intérêt de base.

La Citibank, deuxième banque des États-Unis, ainsi que la Morgan Guaranty Trust, tout en maintenant "pour l'instant" leur prime rate à 21,5 pc, ont annoncé toutefois depuis le début de la semaine un abaissement d'un point de leur taux d'intérêt sur les crédits qu'elles consentent aux agents de change.

Dans les milieux compétents, on souligne que deux facteurs militent actuellement en faveur d'une réduction des taux d'intérêt bancaires et ce, malgré une demande de crédits encore appréciable de la part du commerce et de l'industrie. Il s'agit:

d'une part de la baisse des taux d'intérêt des bons du Trésor à court terme. La dernière adjudication, tenue lundi par le Trésor, a en effet fait ressortir un taux de 13,411 pc pour les bons à 26 semaines, contre 14,992 pc une semaine plus tôt et 15,423 pc il y a quinze jours.

Il s'en est suivi une baisse parallèle des taux d'intérêt des certificats de dépôt à six mois qu'émettent les banques. Or ces certificats constituent pour elles une source importante de fonds — désormais meilleur marché — pour leurs opérations de financement.

La Réserve fédérale est, de l'avis des spécialistes, parvenue à maîtriser — au moins pour le moment — la croissance de la masse monétaire. Son expansion excessive en octobre et novembre avait contraint la Fed, rappelle-t-on, à renouer sa politique de contrôle, ce qui avait joué en faveur d'une hausse des taux d'intérêt.

Poisson de fond Garon "surpris" de l'initiative fédérale

Au moment même où il invitait les provinces de l'Est à une conférence sur le plan de captures des poissons de fond en 1981, le ministre canadien des Pêches et Océans, Roméo Leblanc, en annonçant publiquement la teneur.

C'est ce qui se dégage des propos formulés par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, à l'occasion d'une conférence de presse, hier.

M. Garon s'est dit "un peu surpris" d'apprendre par la voie des journaux l'essentiel de ce qui aurait dû faire l'objet de discussions le 23 janvier à Ottawa.

Un message rédigé en langue anglaise a été acheminé lundi aux bureaux du ministre Garon, à Québec, dans lequel M. Leblanc invite son homologue à venir discuter de la question du plan de captures des poissons de fond en 1981 dans le cadre d'une conférence regroupant les ministres responsables des pêches océaniques dans les provinces de l'Est canadien.

Le plan de captures des poissons de fond dont la teneur a été diffusée par les médias hier indique que le

ministre Leblanc a décidé d'augmenter de 10 pour 100 le tonnage limite des prises de morue, sébaste, flet, aiglefin, etc.

Cette hausse est susceptible de se traduire par une augmentation des prises de l'ordre de 65,000 tonnes métriques.

C'est à partir de ces recommandations formulées par les représentants des secteurs de la pêche hauturière et côtière que le plan de 1981, a dit le ministre Leblanc, est passé des estimations préliminaires aux données que l'on connaît maintenant.

Ces données comprennent une affectation de 10,000 tonnes métriques de morue du nord au large de Terre-Neuve et du Labrador, 1,000 tonnes métriques supplémentaires de sébaste dans le golfe Saint-Laurent, 1,000 tonnes métriques additionnelles de morue à Sydney Bight allant aux chalutiers à pêche arrière dont les moteurs développent une puissance comprise entre 1,050 et 1,300 chevaux au frein, ce qui leur rend difficile la pêche au large du Labrador.

LA COMPAGNIE DE PAPIER Q.N.S. LIMITÉE



Monsieur Paul Morasse, précédemment directeur général des relations industrielles à l'usine de Baie-Comeau de la Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée, a été nommé au poste de vice-président chargé des relations industrielles de cette même compagnie ainsi que de The Ontario Paper Company Limited.

50 mises à pied à la BVD

SAINT-ROMUALD — La firme Industries de Chémises modernes Limitée a fait savoir au ministère du Travail du Québec son intention de fermer, en février prochain, son département de tricots à sa division BVD de Saint-Romuald pour un motif d'ordre économique.

autres usines au pays, dont deux sont situées dans la Beauce, une à Saint-Liboire, dans le comté de Bagot et une autre étant localisée à Vancouver. Ce groupe avait acheté BVD de Mode Stewart Limitée, en novembre 1977, il emploie au total quelque 1,000 travailleurs et il exporte une bonne partie de sa production aux États-Unis.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Maisons-Mobiles Boilard Inc. ayant sa principale place d'affaires à St-Augustin, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 22 février 1979, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf le 20 mars 1979, sous le numéro 244.810.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Maisons-Mobiles La Québécoise Inc. ayant sa principale place d'affaires à St-Augustin, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 19 février 1979 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf le 20 mars 1979, sous le numéro 244.810.

AVIS

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil que LES ENTREPRISES J.G.T. INC., ayant son principal établissement à Silvey, Québec, dans la province de Québec, le 16 février 1978 cède et transfère à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Québec le 3 mars 1978 sous le numéro 903889.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

505, St-Joseph est, Québec

L'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des matières premières de Winnipeg.

L'or

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours de la veille.

L'or

TORONTO (PC) — L'once d'or en devise canadienne cotait 6497 à l'offre et 70% la demande, mardi matin, chez Deak-Perera Canada Inc., un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères.

Obligations à la baisse

TORONTO (PC) — Baisse des cours des obligations dans le marché canadien, hier.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 1-4 et cotait \$1.1903 face à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 2 7-10 à \$2.8430.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent-métal, hier, à \$18.316 l'once de Troyes et \$588.86 le kilo, au regard de \$18.885 et \$605.55 mardi dernier.

montreal Industries: 868,148 actions. Volume: 365,52 en baisse de 1.10

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

Table with columns: Titrés, Ventes, Hausse Bas, Faux, Chang.

LE GROUPE COURTAC INC. Le Groupe Courtac Inc. vous souhaite une BONNE ET HEUREUSE FIN D'ANNÉE et ses meilleurs voeux de santé et prospérité pour l'année 1981. La direction: ANTOINE LEBEL, CLAUDE ROY, DOMINIC BULTE, PIERRE LANDRY, JEAN GIROUX, PIERRE GAILLARD, JACQUES DESBENS, HÉLÈNE ROY, GUY PARÉ.

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN 13 7/8% (514) 842-8251 (819) 863-1100. Intéret annuel sur capital de 5 ans. "Série "A" CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI. Pour plus de renseignements ou pour l'achat de nos Certificats de Placement Garanti de cinq ans S.V.P. Veuillez communiquer avec: JEAN-MARC TROTTIER (418) 659-3501 (Québec). NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE MODIFIER LES TAUX D'INTÉRÊT SANS PRÉAVIS.

LE GROUPE COURTAC COURTIER EN IMMEUBLES. SAINT-FOY 659-2979, NEUFCHÂTEL 843-2033, SAINT-ROMUALD 839-4165. Courtac connaît le marché de l'immeuble. LA BANQUE ROYALE DU CANADA Les Galeries Charlesbourg.

Pas d'augmentation de taxe à Beaupré

par Gérald OUELLET
 Pas d'augmentation de la taxe foncière en 1981 à la ville de Beaupré. Le taux de la taxe foncière sera maintenu à \$0.75 du \$100 d'évaluation. Selon un calcul sommaire qui a été fourni par le maire Lucien Gauthier, la ville de Beaupré n'occuperait que \$0.34 du dollar laissé disponible dans le champ d'impôt foncier scolaire rétrocedé aux municipalités depuis le 1er janvier 1980. Enfin, la taxe d'aqueduc sera maintenue à \$32.50 par logement tandis que celle pour le ramassage des ordures ménagères sera la même que 1980 avec \$24 par logement. Par contre, les contribuables devront faire face à une nouvelle taxe pour l'enfouissement sanitaire, taxe dont le taux sera fixé prochainement par le conseil.

taxe foncière générale, \$32.50 pour l'aqueduc, \$24 pour la taxe des ordures ménagères. Une nouvelle taxe pour l'enfouissement sanitaire devra être décidée prochainement ce qui signifie que pour le moment, le propriétaire d'une maison évaluée à \$41,000 devra payer en 1981 près de \$364.

En 1981, les autorités municipales de Beaupré ont prévu dépenser la somme de \$1,277,208 alors que \$1,388,221 ont été dépensés par le conseil municipal en 1980. Le maire Gauthier a expliqué que le conseil municipal s'est aligné sur les dépenses faites l'an dernier pour établir les prévisions budgétaires de 1981.

Les revenus de la municipalité sans tenir compte de la taxe foncière générale s'éleveront à \$213,282. Pour équilibrer le budget, les autorités iront chercher la somme de \$1,063,926 en taxes foncières générales. Le rôle d'évaluation im-

possible de la ville de Beaupré est de \$68,549,407.

Les dépenses pour l'année se lisent comme suit: administration générale \$241,075; pro- tection publique \$34,100; voirie \$108,600; hygiène du milieu \$102,700; urbanisme \$9,500; loisirs \$79,730; édifices \$19,800; machinerie et véhicules \$56,600; dépenses en immobilisation \$31,058 et service de la dette \$313,045 pour un grand total de \$1,277,208.

Les projets présentés dans le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 1981-82-83 totalisent \$3.7 millions, ce qui donne un aperçu des travaux à faire dans la municipalité pour cette période.

Dans les priorités pour 1981, le maire Gauthier a indiqué que le conseil municipal désire réaliser des améliorations de rues et compléter son réseau

d'aqueduc ainsi que l'assainissement des eaux.

Le maire Gauthier a précisé que le "townsite" qui est la propriété de l'Abitibi-Price sera municipalisé en 1981. De plus, trois nouvelles municipalités ont adhéré au stade couvert régional de Beaupré soit les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien et Saint-Ferréol-Les-Neiges. On sait que les municipalités de Beaupré, Sainte-Anne-Beaupré, Château-Richer, Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps font partie du conseil d'administration de ce stade couvert régional.



Baleines soignées
 Le personnel de l'aquarium de Vancouver a dû traiter, avec des antibiotiques, les baleines qui s'étaient infligé des blessures superficielles.

Trudeau arrive en Autriche

BREGENZ, Autriche (AP) — Le premier ministre Pierre Trudeau est arrivé hier en Autriche où il passera quelques jours en vacances à Lech dans la province de Vorarlberg, première étape d'une visite privée qui comportera une rencontre avec le chancelier Bruno Kreisky.

La police autrichienne a confirmé l'arrivée du leader canadien, sans toutefois fournir d'autres précisions.

"Il est ici pour faire du ski, mais la durée de son séjour n'est pas connue", a déclaré un porte-parole.

La reine Beatrix de Hollande et le prince Hassan de Jordanie sont également en vacances à Lech.

M. Trudeau doit rencontrer M. Kreisky le 5 janvier à Bad Hofgastein, à une heure d'hélicoptère de Lech.

Le 6 janvier, le premier ministre quittera l'Autriche pour l'Algérie.

Il visitera aussi le Sénégal, le Nigeria, le Brésil et le Mexique dans un effort pour renforcer le dialogue Nord-Sud.

Une Offre Spectaculaire de Chemises & Complets

Chemises habillées
Pierre Cardin
\$15.99
 maintenant

Chemises 2 & 3 pièces
\$99.99
 maintenant

Valant jusqu'à \$195.
 Quelle offre spectaculaire! Tous nos complets d'automne et d'hiver à prix plus bas que jamais. Hâtez-vous de choisir parmi notre sélection de tweeds, unis et fines rayures; laine et mélanges laine.

Valant jusqu'à \$28.
 Vous ne rêvez pas! Des chemises habillées Pierre Cardin à seulement \$15.95! Chemises unies, à motifs ou ton sur ton... toutes seulement \$15.99!



BIG STEEL HOMME

Place Laurier, Place Fleur de Lys

Surveillez notre

VENTE DE JANVIER

un événement annuel à ne pas manquer!

NOUS COUPONS LES PRIX

LOUSON

275, rue St-Joseph est, Québec (entre Dorchester et Caron)

ville de CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES, PAR LES PROCUREURS SOUSSEIGNES, QUE LA VILLE DE CHARLESBOURG S'ADRESSERA A L'ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC AU COURS DE LA PRESENTE SESSION, OU LORS D'UNE PROCHAINE SESSION, POUR DEMANDER L'ADOPTION D'UN PROJET DE LOI POUR LES MOTIFS SUIVANTS:

- 10- Amender l'article 15 de la Charte de la ville de Charlesbourg concernant le pouvoir d'adopter un nouveau règlement de zonage applicable à la totalité du territoire de la Ville, de telle sorte que ledit article 15 vise les règlements d'urbanisme au sens de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Loi 125 sanctionnée le 21 novembre 1979).
- 20- Acquérir la propriété ou un droit de passage sur certains immeubles situés sur le territoire de la corporation municipale de Lac-St-Charles, les quels immeubles sont adjacents à ceux que la ville de Charlesbourg possède déjà aux fins d'y établir une base de plein air.
- 30- Interdire l'utilisation, par des tiers, du nom de la Ville ou de l'un de ses services, ou son sceau.
- 40- Prévoir que les dispositions de l'article 72 de la Loi sur les Cités et Villes ne s'appliquent pas à la fonction de chef de cabinet du maire.
- 50- Pouvoir prohiber, par règlement, les arCADES de jeux sur l'ensemble du territoire de la Ville.
- 60- Pouvoir conclure avec d'autres employeurs des ententes concernant le transfert des fonds de pension.
- 70- Augmenter à \$25,000 la juridiction du Comité exécutif en matière de contrats.
- 80- Pour que le coût des travaux d'enlèvement de nuisances encourus par la Ville soit, sur les terrains concernés, une charge assimilée à la taxe foncière.
- 90- Exiger, dans certains cas, le dépôt d'un cautionnement en vue de garantir l'exécution de travaux de construction ou autres faisant l'objet d'une demande de permis.
- 100- Réduire certains délais prévus dans la Loi sur l'aménagement de l'Urbanisme pour l'adoption d'un règlement amendant un règlement de zonage.

Et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la ville.

CHARLESBOURG, ce 10 décembre 1980.

DUSSAULT & PELLETIER, avocats
 Procureurs de la ville de Charlesbourg.

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964 c.275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Industries L'Islet Inc. et Trust Général du Canada, es-qualité de fiduciaire, passé le 29 décembre 1977 devant Me Yves Gazelas, notaire, et enregistré le 5 janvier 1978 à la division d'enregistrement de St-Jean-Port-Joli sous le numéro 109,758, est devenue exécutoire.

Marc Sheedy, c.a.
 Agent - Trust Général du Canada en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de Industries L'Islet Inc.

Bureau de: **LALIBERTE, LANCTOT, MORIN & ASSOCIES**
 2, Place Québec, suite 536 Québec (Québec) G1R 2B5
 Tél.: (418) 522-7001

PROVINCE DE QUEBEC
 COMTE DE CHAUVEAU
 VILLAGE DE ST-EMILE

AVIS PUBLIC

REGLEMENT ETABLIS- SANS LA REMUNERATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le sou- signé, secrétaire-trésorier, que le conseil adoptera, lors d'une séance qui se tiendra le 19 janvier 1981, à 20:00 heures, au lieu habituel des sessions du conseil, un règlement établissant la rémuné- ration du maire et des conseil- lers de la municipalité.

En vertu des dispositions de la Loi, le salaire du maire est établi à \$3,500 et celui des conseillers à \$1,166.

Le nouveau règlement ac- corde une rémunération an- nuelle de \$7,200 pour le maire et de \$2,400 pour cha- cun des conseillers.

Le nouveau règlement pré- voit également une augmen- tation annuelle de la rému- nération établie suivant les dispositions de l'article 77-C du Code Municipal.

DONNE A ST-EMILE, CE 16e JOUR DE DECEMBRE 1980.

DANIEL LECLERC
 Secrétaire-trésorier

Marjolaine
 BOUTIQUE MARJOLAINE

tapisseries
canevas peints

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX
 REDUCTIONS DE
15 à 50%

Quatre magasins à votre service:
 ● Place Laurier ● 4775, 1re Avenue, Charlesbourg
 ● Galeries Chagnon ● Galeries de la Canardière